

**Académie de Lyon, Ms 140.**

**Eloge n°6**

Par H. Torombert

## **ELOGE HISTORIQUE DE M. POIVRE**

=====

**23 juin 1819**

—

## Avertissement

Le nom et les services de M. Poivre sont assez connus : l'histoire s'en est emparée. Raynal, et la plupart des voyageurs qui ont parcouru les Indes Orientales, l'ont cité souvent comme l'autorité la plus respectable.

La Notice qu'en a donnée M. Dupont de Nemours, le recueil qui a été publié sous le titre de Voyages d'un Philosophe renferment les notions générales de ses travaux, ainsi, les Eloges que nous pourrions lui donner par de simples travaux de sa vie administrative, n'apprendraient presque rien à personne ; ce ne seraient que de vaines répétitions qui n'ajouteraient rien à l'estime, à la vénération dont il jouit dans les mémoires de ceux qui, comme lui, aiment leurs semblables et leur patrie.

Le but d'un Eloge de M. Poivre ne peut donc être de reproduire seulement des tableaux déjà épuisés, ou de lui décerner un stérile hommage. L'Académie, plus élevée dans ses vues, a sans doute désiré que, pénétrant sur les pas de ce célèbre voyageur, dans les contrées qu'il a parcourues, on en observât avec lui les mœurs, les productions, le commerce ; qu'on tirât de ses notes inédites tout le fruit qu'il est possible de s'en promettre ; qu'enfin, de la comparaison des choses et des hommes que ce Philosophe si sage, si ami de son pays, a observés, on tirât des lumières propres à éclairer l'histoire des colonies que nous possédions dans les Indes Orientales, et les rapports qui pourraient tôt ou tard se rétablir entre ces intéressantes contrées et notre France moderne.

Plein de cette pensée, je me suis peut-être un peu écarté des formes et des limites assignées par l'usage aux Eloges académiques ; mais, il m'a semblé que, pour remplir le but de l'Académie, et pour en obtenir des résultats utiles, objet définitif de tous les concours, je devais lier, autant qu'il était possible, l'histoire de la vie et des travaux de M. Poivre, à l'histoire et à la situation politique, morale et commerciale des nations qu'il a observées.

J'ose croire qu'on ne lira pas sans intérêt les descriptions piquantes qu'il fait d'une partie des peuples de l'Orient, de leurs usages, de leur industrie, de leur agriculture. La vie de M. Poivre liée sans cesse à ses tableaux, les animera sans cesse. Les ressources que le négociant, digne de ce nom, pourra y puiser pour asseoir de nouvelles combinaisons ; les fautes et quelquefois les crimes des Européens, mis en opposition avec la simplicité, avec l'ignorance de certains peuples de l'Inde, avec les mœurs pures et la civilisation de certains autres, offriront un nouvel intérêt.

Ainsi, se trouveront combattues et réduites à leur juste valeur, les relations de quelques voyageurs dans ces contrées, relations dictées par les passions politiques, par la légèreté, quelquefois par l'empressement de faire des livres, relations toutes opposées les unes aux autres, la plupart fausses par conséquent, et qui pourtant ont usurpé parmi nous le trône de l'opinion. Nous rétablirons la vérité sur ses vraies bases, en nous autorisant des récits d'un philosophe toujours plein de respect pour l'humanité, toujours loyal, toujours pieux, toujours désintéressé, toujours ennemi du mensonge et des despotes mercantiles qui ont cherché à calomnier les peuples de l'Inde, pour pallier les injustices, les excès atroces qu'ils ont commis sur eux.

Rattachant ainsi l'histoire de M. Poivre à plusieurs évènements qui ont changé cette belle partie du monde, nous montrerons qu'il fit des efforts pour y établir le commerce de notre patrie, et que s'il eût été secondé dans ses vues, la France n'en serait pas à regretter la perte de ses colonies au delà du cap de Bonne-Espérance.

Tel est le point de vue sous lequel j'ai envisagé le sujet offert au concours par l'Académie. Heureux, si dans ces mélanges, j'ai atteint le but qu'elle s'est proposé, si j'ai pu m'associer ainsi au bien qu'elle a voulu faire.

## Eloge historique de M. Poivre,

Ancien intendant des Iles de France & de Bourbon,  
Correspondant de l'Académie des Sciences, et membre de celle de Lyon.

-----  
Finis ejus vitae nobis luctuosus, patria tristis, extranciscus  
Etiam ignotisque non sine cura fuit.

Tacit. in ag. c.42.  
-----

Le spectacle le plus doux, le plus attachant est celui du bien qu'a fait à son pays, à ses semblables l'homme modeste, le savant zélé, l'administrateur éclairé qui, par ses vertus et ses services, s'est élevé aux rangs les plus honorables de la société. Si sa perte doit être une longue source de regrets, il est du moins consolant de s'arrêter devant sa tombe pour y jeter quelques fleurs. La mémoire ne fatigue point l'esprit de pensées douloureuses ; on n'a point de combats à rappeler, point de ravages, point de sanglants trophées à contempler. L'œil ne rencontre que des images agréables. On aime à observer une vie dont tous les instants furent marqués par une découverte utile ou par un bienfait. C'est là que l'insuffisance des souvenirs est supplée par ce sentiment si heureusement nommé la mémoire du cœur.

Un corps de citoyens éclairés et vertueux a proposé l'*Eloge de Monsieur Poivre*. Je viens mêler mes faibles accents à ceux de la reconnaissance publique. Je ne prétends point le disputer en éloquence à mes rivaux ; mais je ne le céderai à personne en exactitude, en sincérité, en affection. Je m'applaudirai d'avoir payé autant qu'il était en moi, un juste tribut d'hommages et de respect à la mémoire d'un citoyen cher à son pays. Un sujet si simple et si touchant exclut les pompes de l'éloquence : celui qui aura raconté le plus fidèlement une si belle vie est celui qui aura le mieux atteint le but proposé.

**Pierre Poivre** naquit à Lyon, en 1719, d'une famille de négociants estimés, établie en cette ville depuis environ trois cents ans.

Je m'arrêterai peu au premiers pas qu'il fit dans la carrière de la vie. Je dirai seulement que dès l'âge de cinq ans, Poivre montra les dispositions les plus heureuses, une intelligence extraordinaire, un caractère aimable, une bonté qui le faisait également chérir de ses maîtres et de ses émules. Il fût mis dans la communauté des missionnaires de Saint Joseph, à Lyon, où il fit présager de bonne heure qu'il serait digne un jour de partager les difficiles et honorables travaux de cette Compagnie.

A seize ans, il avait fini son cours de théologie.

Les Jésuites, habiles à discerner le mérite et à s'en emparer, eurent bientôt distingué le jeune Poivre. Ils cherchèrent à l'attirer dans leur ordre, et ils y auraient peut-être réussi, si en s'appliquant moins à maîtriser ses inclinations, ils n'avaient pas éveillé dans son âme un vif sentiment d'indépendance. Il leur échappa, et portant sur d'autres sujets sa passion pour l'étude, il se livra avec un égal succès, jusqu'à vingt ans, à l'étude de la botanique, de l'histoire naturelle et de l'agriculture, à celles des fabriques lyonnaises, au dessin, à la peinture.

Ainsi, l'éducation de Poivre, en le rendant propre aux Missions l'avait disposé encore à rendre d'autres services. Il nous apprend dans des notes écrites par lui, et qui n'ont jamais été publiées, qu'outre le désir de se consacrer aux biens de la religion, il avait celui d'aller dans les contrées lointaines *faire des recherches sur ce que les productions de la nature et l'industrie des habitants pourraient lui présenter d'utile à sa patrie.*

Dès l'âge le plus tendre, Poivre avait donc une patrie ! Son jeune cœur sentait déjà les premières étincelles de ce feu qui seul inspire les grandes choses et fait les grands hommes. Dans tous le cours de ses utiles et périlleux travaux ce fût toujours l'amour de la patrie qui le guida et qui le soutint. Son début fût un voyage aux Indes Orientales.

=====

## Premier Voyage aux Indes

Poivre, après s'être fait affilier à l'ordre des Missions étrangères, s'embarqua pour Kanton en l'année 1741.

Après avoir passé quelques années en Chine, sous la protection immédiate du Vice Roi de Kanton, dont il avait su mériter la bienveillance, et après y avoir étudié plus de dix mille caractères de la langue, il passa en Cochinchine. Il y apprit aussi l'idiome du pays ; et quoique très jeune, il fit de profondes observations sur le commerce, encore ignoré, qu'on pourrait faire avec ce Royaume. Il en étudia l'histoire naturelle qui lui fournit une riche collection, et pris note d'une multitude de plantes propres à être transplantées avec avantage dans nos colonies. Il en rapporta plusieurs, entre autre le *riz sec* qui croît non seulement sans être inondé, mais même sur les montagnes. Il jugea dès lors que notre Compagnie des Indes pourrait établir un commerce avantageux avec ce pays.

En l'année 1745, il résolut de revenir en France pour y prendre les ordres sacrés, et s'embarqua à Kanton. Il eut le malheur d'être pris dans le détroit de Banca par des vaisseaux de guerre anglais. Il perdit le bras droit dans le combat et fut conduit à Batavia avec les passagers et les équipages des trois vaisseaux capturés dans cette affaire.

Le jeune Poivre avait combattu et s'était toujours tenu dans les postes les plus périlleux. Il ne sentit pas le coup qui lui enleva un bras. Le même boulet fut casser la jambe à un homme tout près de lui, et comme il s'empressait de le secourir, il s'aperçut qu'il avait un bras de moins. « *Ah, dit-il, je ne pourrai plus peindre !* ». Son âme si compatissante aux maux des autres, ne sentit pour lui-même que la privation d'un agrément.

On le jeta à fond de cale, où il resta 24 heures sans secours, nageant dans son sang, dévoré par des cancrelats, (espèce de gros scarabée très puant et vorace) ne pouvant faire aucun mouvement. Enfin, le calme renaît ; le chirurgien anglais vient le visiter. La gangrène était à la blessure : l'amputation fut faite. Dans ce moment, et avant la ligature des vaisseaux, le feu prend au navire : le chirurgien court ; le feu est éteint ; mais l'hémorragie à laquelle on abandonne le blessé, le sauve comme par miracle d'une mort presque certaine.

Voici les réflexions que faisait M. Poivre dans une si triste conjoncture ; c'est lui-même qui parle :

« Je regarde le jour de mon accident comme le plus beau de mes jours. Résigné à la volonté du tout-puissant, je me mis dans un état de tranquillité qui m'a sauvé la vie ; et ce fut là que je commençais à penser et à savoir quelque chose. Nicole et Pascal n'ont jamais écrit sur la faiblesse humaine ce que j'en ai éprouvé et connu dans un instant de mon infortune.

« Malgré la douleur aiguë qui ne me quittait pas, l'esprit tranquille, je remarquais dans l'Anglais vainqueur combien les plus petits succès aveuglent et éblouissent l'homme. Dans le Français vaincu, dépouillé, je voyais combien la perte des plus petites choses afflige l'homme, le désole et le fait sortir de son assiette.

« L'Anglais fier, insolent, parlait haut, racontait, décidait et avait toujours raison : le Français humilié n'osait rien dire, ni demander. Quelques pièces d'argent transportées de l'un à l'autre mettaient entre eux cette différence ! ».

Quelle sagesse dans un jeune homme de 24 ans ! Voilà Poivre, tel que nous le verrons dans tout le cours de sa vie.

La perte de son bras l'obligea à abandonner l'état qu'il avait d'abord embrassé, et auquel il n'était pas encore lié. Il tourna alors toutes ses vues vers le second objet de ses voyages, celui du commerce et de la prospérité de sa Patrie.

Arrivé à Batavia, la liberté fut rendue aux prisonniers. Pendant le séjour que M. Poivre fit dans cette capitale des établissements hollandais, il s'empressa d'étudier dans sa source le système de ce grand commerce sans lequel la Hollande et ses rivaux n'auraient jamais été des puissances.

C'est surtout la culture des épiceries qui fixa son attention. Il s'instruisit à fond de tout ce qui concerne ces denrées précieuses. Il apprit que les îles d'Amboine et de Banda produisaient, à elles seules, la quantité de girofles qui alimente les magasins de toutes les nations, et que la petite île de Pulo-ai, dans un terrain d'environ deux lieux de circonférence, produit autant de noix muscade que l'univers entier peut en consommer.

Il découvrit en même temps qu'il y avait une quantité d'autres îles qui produisent le girofle et la muscade, et qu'il serait facile d'y enlever de ces plants précieux et de les transporter dans nos colonies.

M. Poivre, dans ses mémoires inédites, jette de tristes lumières sur la manière tyrannique dont les Hollandais se conduisaient avec les insulaires ; sur leur monopole qui n'était fondé sur aucun traité avec les peuples de ces pays ; sur l'injustice qui leur faisait sacrifier les arbres à épicerie dans toutes les autres îles du grand et nombreux archipel des Moluques [sic] ; sur la défense faite aux habitants de ces îles de cultiver et de recueillir les dons que la terre semblait n'avoir produit que pour eux. Mais la nature se joue de ces précautions tyranniques, et ces arbres croissaient sans culture dans quelques-unes des îles Moluques, à Méao, à Géby, et ailleurs, comme nous aurons l'occasion de le dire dans la suite de ce discours. Il fait remarquer que cette première injustice avait conduit les Hollandais à un procédé infâme, celui de faire de fausses cartes pour exposer à périr les bâtiments qui, d'après ces guides infidèles viendraient s'engager dans cet archipel parsemé d'écueils.

Quelques années après, et pendant un séjour à Manille où notre voyageur fut aimé et estimé des Espagnols, il obtint des cartes véritables qui avaient été tracées dans le temps où les Espagnols étaient maîtres des Moluques.

Ces cartes et routiers ont servi ensuite aux navigateurs à qui il confia la mission d'aller chercher des plants des épiceries fines, lorsqu'il devint intendant des îles de France et de Bourbon comme nous le verrons plus loin.

C'est avec toutes ces connaissances que M. Poivre quitta Batavia pour se rendre à Pondichéry. Divers accidents survenus dans le voyage forcèrent le vaisseau sur lequel il était, de relâcher à Mergui, port du royaume de Siam. Dans ce voyage à travers mille dangers, M. Poivre rédigeait ses observations sur les mœurs de la nation siamoise et sur celles des Malais.

Suivant lui, c'est de la presqu'île de Malaca que sont sorties autrefois des colonies malaises qui ont peuplé Bornéo, Sumatra, Java, les Célèbes, les Moluques et les Philippines. Toutes ont à peu près les mêmes mœurs et le même langage. Un chef qui a le titre de Roi ou de Sultan commande à de grands vassaux qui obéissent quand ils le veulent, c'est-à-dire, quand ils ne se croient pas assez forts pour résister. Ceux-ci ont des arrières vassaux qui en usent de même à leur égard. Une petite partie de la nation vit indépendante sous le titre d'*Orang-Caïs*, qui signifie *homme de distinction, de naissance ou noble* (a).

C'est dans les *Voyages d'un philosophe*, seul ouvrage imprimé de M. Poivre, et dont le titre fastueux n'est pas de lui, c'est dans ce bel ouvrage qu'il faut lire les descriptions qu'il fait des peuples de l'Inde. Il y a constamment remarqué qu'il faut juger du bonheur des peuples par l'état de leur agriculture. Voit-on des terres bien cultivées ? On peut en général être assuré que le pays est bien peuplé, les habitants policés et heureux, les institutions conformes aux principes de la raison et vice-versa. Il n'a jamais, dit-il, été obligé de réformer ce premier jugement.

M. Poivre fait la description du petit territoire de Ponthiamas, situé entre les Siamois et les Malais. Il se complaît dans les détails qu'il en donne. Il nous apprend que c'est un Chinois industriel qui fonda une société dans ce pays désert et où la terre est si fertile, qu'il y attira des cultivateurs de toutes les nations voisines et leur proposa des lois que la main du créateur a tracées dans le cœur des hommes de tous les climats ; ou plutôt, ***il n'y établit aucune loi***, dit notre philosophe, ***il fit plus, il y établit des mœurs***. Ce petit peuple devint le peuple le plus heureux de l'Asie.

Cette peinture ressemble assez à celle que l'abbé Raynal s'est plu à nous présenter du petit royaume de Bisnapore situé dans un coin du Bengale, et qui, selon lui, a conservé sans altération la

pureté et l'équité de l'ancien système politique des Indiens. Mais, il y a cette différence entre Bisnapore et Ponthiamas, que la félicité de l'un est réelle, et que celle de l'autre, n'est que fabuleuse. L'historien *des deux Indes* lui-même ne laisse pas longtemps son lecteur dans sa douce illusion.

Près de Camboye, au nord de Ponthiamas, on trouve les ruines d'une ancienne ville, bâtie en pierre, dont l'architecture a quelque rapport avec celle de l'Europe. La nation qui l'habite aujourd'hui, ajoute M. Poivre, n'a aucune histoire, aucune tradition même qui puisse donner des éclaircissements à ce sujet.

Dans des notes particulières, notre sage et véridique voyageur nous dit ce qu'il faut penser de la fameuse ambassade de Siam à la cour de Louis XIV. Les détails qu'il en donne sont assez curieux.

« Quand on connaît, dit-il, ce que c'est que le royaume de Siam, on ne peut s'empêcher de rire en lisant dans nos histoires les mouvements qu'on se donna en France pour rechercher l'amitié de ce Roi indien, les espérances que la France conçut de cette ambassade, avec quels honneurs on reçut les ambassadeurs. On leur trouva de l'esprit, des sentiments, de l'éducation, un air noble, et autres belles qualités que le Français trouve toujours dans tout ce qui vient de loin. Il est bon de remarquer que ces trois ambassadeurs étaient des hommes de la lie du peuple ; et de quel peuple ! »

« Il est certain que ces ambassadeurs, à leur retour, rentrèrent d'abord dans leur ancien état : l'un devint batelier, l'autre marchand de drogues et le troisième portefaix. Ce dernier manqua de périr sous les coups, par ordre du Roi, pour avoir osé dire à Siam que la cour de France l'emportait infiniment sur celle de son pays. »

Pendant son séjour à Siam, M. Poivre fit toutes sortes d'observations importantes. C'est là, sans doute, aussi qu'il prit une si grande horreur de la tyrannie : il fut à même de voir tous les malheurs qu'elle attire sur ceux qui l'exercent comme sur ceux qui la souffrent. (b)

Enfin, il s'embarqua pour Pondichéry où il arriva en 1746. (c) - Il y était lors des fameux combats de M. de la Bourdonnais qui, avec une mauvaise escadre, battit la flotte anglaise et s'empara de Madras. Il fut témoin aussi de la mésintelligence que cet événement fit naître entre M. Dupleix, gouverneur de Pondichéry et le vainqueur de Madras. Il fit de vains efforts pour les réconcilier, et il nous montre dans des mémoires particuliers que cette mésintelligence eut les suites les plus désastreuses pour notre escadre. Il fait voir la supériorité qu'auraient eue les Français, si les deux chefs fussent restés unis. Les seules forces de la Compagnie des Indes auraient porté aux Anglais un coup plus funeste que toutes nos armées du continent. Sans cette division, M. de la Bourdonnais se serait trouvé à la tête d'une force formidable, et pas un établissement anglais n'aurait résisté. (d) - et c'est peut-être à cette querelle que les Anglais doivent toute leur puissance, et nous, toute notre nullité ! (e)

M. Poivre s'embarqua avec M. de La Bourdonnais pour l'Île de France. Personne n'ignore que c'est M. de La Bourdonnais qui avait fondé et fait fleurir cette colonie.

M. Poivre parcourut l'île, examina ses productions, en reconnut quelques unes pour être les mêmes que celles qui se trouvent aux Moluques. Parmi ces productions, il vit beaucoup de plantes aromatiques. Il y observa en particulier, le cannelier et le ravendsara qui y avait été transplantés, le premier de l'île de Ceylan et l'autre de Madagascar. Il en conclut aussitôt qu'il ne manquait à cette île que les germes des autres épicerie fines, et il forma le projet d'enrichir notre Compagnie des Indes, en lui faisant partager ce commerce avec les Hollandais. (f)

Il fit part de ce projet à M. David, successeur de M. de la Bourdonnais, qui en sentit toute l'importance.

Avant de quitter l'île pour revenir en Europe, où son zèle le pressait d'arriver pour mettre des plans sous les yeux du gouvernement, il rédigea des observations en forme de mémoire, en fit un paquet et le remit à M. David avec permission de l'ouvrir, au cas qu'il lui arrivât quelque accident dans le cours de son voyage.

Il s'embarqua avec M. de la Bourdonnais en mars 1747.

L'escadre, en cas de séparation, s'était donné rendez-vous au Cap Nègre, sur la côte occidentale d'Afrique.

Du Cap Nègre, on fit route le long de la côte pour chercher un petit établissement portugais appelé Benguela, qui est sous le royaume du même nom et dont les habitants sont féroces. Ceux-ci étaient les alliés des Portugais auxquels ils vendaient les prisonniers qu'ils faisaient à la guerre : en quoi ils réussissaient d'autant mieux que les Portugais leur fournissaient des armes à feu et que leurs ennemis n'en avaient point.

A St Paul de Luanda, ils trouvèrent une frégate qui leur apportait la nouvelle de la continuation de la guerre, et l'ordre d'aller relâcher à la Martinique.

Avant de quitter ces parages, M. Poivre qui ne négligeait aucune occasion de s'instruire, fit plusieurs observations sur la cote d'Angole. Il fit la description des animaux sauvages qu'on y rencontre fréquemment : des éléphants, des lions, des tigres, des crocodiles. Ceux-ci y sont d'une grandeur prodigieuse. Il décrit aussi une multitude d'oiseaux et de poissons. Il nous apprend que le principal objet du commerce était les malheureux nègres. Tous les ans, on emportait au Brésil au moins 3.000 nègres angolins.

Le roi de Portugal avait établi des droits énormes sur la sortie des esclaves. Pour empêcher la fraude, on avait fixé le nombre de nègres qu'un vaisseau de telle grandeur pourrait transporter ; ce nombre était fixé au-delà de ce que le vaisseau pouvait en contenir commodément, en sorte que pour s'y conformer, *il fallait*, dit M. Poivre, *ranger ces noirs les uns auprès des autres comme une marchandise sans mouvement*. Ce nombre excessif de nègres entassés dans un petit bâtiment occasionnait parmi eux beaucoup de maladies qui les emportaient.

« Peut-on, s'écrie notre philanthrope, se jouer ainsi non seulement de la liberté, mais de la vie des hommes ! ».

M. Poivre nous apprend aussi que parmi les communautés religieuses, on remarquait celle des Jésuites, qui était riche et bien établie ; que ces pères de la foi faisaient aussi un commerce de nègres, qu'ils envoyaient dans leurs vastes habitations du Brésil ; qu'auprès de la riche maison des Jésuites était un pauvre couvent de Capucins qui faisait des missions dans l'intérieur du Congo et jusqu'aux sources du Zaïre. (g)

La petite flotte mit à la voile, et l'on arriva à la Martinique.

Notre voyageur selon sa coutume, fait la description de cette île et de ses productions. Il entre dans tous les détails de la plantation, de la culture et de la préparation du sucre, du café et de l'indigo. Il passa en revue les fruits, les plantes, les animaux domestiques et autres, les insectes, les reptiles, les poissons, les coquillages, etc.

De la Martinique, il va à St Eustache à travers les corsaires anglais dont la mer était couverte. *Ils font la guerre* dit M. Poivre, *plus cruellement que les sauvages*. Là, il continue ses observations, et après un mois de séjour, il s'embarque pour l'Europe sur un senau hollandais.

Il fut pris par un corsaire de St-Malo, repris par un anglais, conduit à Guernesey où il profita de la liberté qu'on lui laissait, pour faire la description de cette île et de ses ressources. Au bout de huit jours, les prisonniers furent rendus par l'effet d'une suspension d'armes.

*Il arriva*, dit-il, *dans sa chère Patrie* au mois de juin 1748, après plus de sept années d'absence.

M. Poivre fit part à la Compagnie des Indes de ses deux projets : l'un était l'ouverture d'une nouvelle branche de commerce avec la Cochinchine ; l'autre avait pour but de procurer à notre colonie de l'Ile de France et de Bourbon les plants des épicerie fines.

La Compagnie, après avoir examiné les mémoires à l'appui de ces deux projets, convint que depuis Colbert, on avait rien proposé d'aussi important, et elle témoigna le désir que l'auteur se chargeât de l'exécution.

M. Poivre, qui n'aspirait qu'à passer le reste de ses jours dans une vie tranquille, libre de toute ambition, refusa d'abord cet honneur.

Mais, on lui répondit que ce n'était pas assez d'avoir donné des projets si importants pour l'augmentation de notre commerce national, qu'il devait à la patrie l'exécution de ces mêmes projets. A ce mot de *Patrie*, il sentit s'évanouir ses idées de retraite. Il accepta et remit à la voile.

=====

## Second voyage aux Indes

---

Pendant le cours de son voyage, il continua ses observations. (h)

Arrivé au cap de Bonne –Espérance (i), notre voyageur, pendant les huit jours qu’il y séjourna, fit une description détaillée des différentes plantes indigènes ou exotiques qui se trouvaient réunies dans le magnifique jardin des Hollandais. Il fit des recherches sur le commerce du Cap, sur les nombreux troupeaux, sur le vin de Constance etc. (k) Il se procura, mais non sans peine, à cause de la jalousie des Hollandais, tous les plants qu’il crut propres à l’Ile de France, où il arriva avec ces richesses en mars 1749.

Il se hâta de repartir pour sa destination. Il relâcha à Pondichéry qu’il trouva dans un état bien différent de celui où l’avait laissé M de la Bourdonnais. Le commerce des Anglais était devenu très florissant, et le nôtre s’était anéanti. Il en attribue la cause à la politique des Anglais qui, en rendant leur commerce libre, attirèrent parmi eux le timide Malabare qui fuyait nos murailles chargées de canons.

M. Poivre arriva, le 29 août 1749, à la rade de Faïfo en Cochinchine.

Son premier soin fut d’établir un hôpital et un bâtiment de bambous nommé dans le pays *Bancassal*, lieu destiné à se réunir pour faire des échanges.

Ensuite, il se rendit à la cour, éloignée d’environ trois journées de chemin de Faïfo, où il fut accueilli avec bonté par le Roi auquel il inspira une affection qui fut très utile aux Français, car il obtint pour eux la permission de commercer avec ses sujets dans toute l’étendue de son royaume, en exemption de toutes sortes de droits. (l)

Mais lorsqu’il ouvrit ce commerce, il fut bientôt convaincu que, malgré tout le despotisme du prince, son nègre favori, ses ministres, ses mandarins, ses eunuques ne faisaient que ce qu’ils voulaient, tout en se disant des esclaves ; qu’ils pillaient, volaient, rançonnaient sans pudeur et sans crainte. (m)

On ne peut se faire une idée des tracasseries, des entraves, des exigences d’argent et de présents que M. Poivre essuya malgré la bienveillance du monarque. Il fallait toute sa patience, tout son dévouement pour supporter tant de contrariétés. (n)

Pendant son séjour à Hué (capitale), M. Poivre envoya chercher plusieurs ouvriers qui lui avaient promis de travailler pour lui. Tous refusèrent : l’un répondit qu’il avait consulté le sorcier et qu’il était menacé de toutes sortes de malheurs s’il travaillait pour un étranger ; l’autre, qu’il ne pouvait venir parce que c’était un jour malheureux ; et ainsi des autres.

Les Cochinchinois comptent beaucoup de jours malheureux pendant lesquels on ne fait rien, et ces jours reviennent de quatre jours l’un. Il y a ensuite le jour de la naissance du Roi et de son avènement à la couronne ; car, disent-ils, le Roi a épuisé tout le bonheur de ces jours-là. Pour la même raison, il y a chaque jour deux heures fatales.

Dans le chemin de Hué à Faïfo, on trouve une montagne qui renferme des mines d’or. Il est défendu d’y couper du bois, d’y chasser et de fouiller les mines, parce qu’on la croit habitée par des êtres invisibles que les rois ont défendus de troubler dans leur solitude. Que de richesses à ajouter au livre des *Préjugés* de M. Salgues ! Les hommes sont bien partout les mêmes.

M. Poivre quitta la Cochinchine, emportant les productions les plus utiles, et surtout les plants dont la culture lui parut bonne à essayer et le produit essentiel. Tels sont le Poivrier, le Cannelier et différentes teintures. Il y ajouta un mémoire sur la manière de les cultiver ; car ce qui distingue surtout M. Poivre, c’est qu’avec le génie pour concevoir, il avait l’esprit du détail pour exécuter.

Pour mettre la Compagnie des Indes en état de juger des avantages qu’elle pourrait retirer du nouveau commerce dont il venait de lui procurer l’ouverture, il fit la nomenclature de tous les objets tant d’importation que d’exportation propres à la Cochinchine, avec le tableau des prix et le tarif des monnaies du pays.

Tout en servant la Compagnie des Indes, M. Poivre n’oubliait point les colons : il leur apporta tous les plants dont la culture lui parut capable d’ajouter aux douceurs de la vie. Tels furent les plants de cinq espèces de rotins, des orangers, et divers autres arbres à fruits qu’il n’avait point trouvés à l’île de France.



Lorsque M. Poivre revint dans cette colonie, il remit à la Caisse de la Compagnie, cinq barres d'or et 20.300 piastres restantes des 30.000 qu'il avait portées à la Cochinchine, et dont les circonstances n'avaient pas exigé l'emploi. Il ne voulut même pas se couvrir aux dépens de la Compagnie, des diverses pertes qu'il avait faites à son service : « **Je vous ai remplacé telle chose, disait-il, de mon argent, parce que je m'étais fait voler par ma faute, et il n'est pas juste que vous supportiez cette perte** ». On pourrait demander, avec M. Dupont de Nemours, le digne ami de M. Poivre, aux trois Compagnies anglaises, hollandaises et françaises, combien, depuis qu'elles existent, elles ont eu de pareils serviteurs.

L'île de France, manquant de vaisseaux pour faire le commerce, ne put profiter de la faveur obtenue du Roi de la Cochinchine, mais le conseil de Pondichéry usa du privilège et fit pendant quelques années des profits très considérables.

M. Poivre, à son retour, enrichit l'île de France de plus de 300 plants, tels que le cannelier, le poivrier, le bois d'aigle ou d'aloès, qui est le parfum le plus précieux qu'il y ait sur la terre ; tels encore les arbres qui donnent le brai et les résines, ceux qui fournissent les huiles et les vernis, ceux qui sont les plus propres aux constructions, aux teintures, des arbres à fruits de toute espèce, et surtout le **riz sec**, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, qui croît dans les terres sèches, même sur les montagnes.

Parmi toutes ces acquisitions se trouvait une plante qui donne un sédiment vert duquel on tire une teinture semblable au plus beau vert de Saxe et très solide. Cette plante cultivée, comme il l'avait indiqué dans un mémoire particulier, eût seule fait la fortune de l'île ; elle était très facile à cultiver, se multipliait de graines et de boutures et ne se trouvait qu'à la Cochinchine. Mais par une incurie qu'on ne saurait comprendre, et qui accuse également les habitants et leurs chefs, tous ces plants, qui avaient très bien réussi, furent négligés, abandonnés dans la suite, et l'on ne conserva pas même le **riz sec**, production plus avantageuse que le blé.

Passons maintenant à la seconde expédition de M. Poivre, expédition bien plus importante que celle de la Cochinchine, car elle avait pour objet l'acquisition des plants d'épicerie fines pour les îles de France et de Bourbon.

Notre voyageur s'embarqua pour la Chine, d'où il devait passer aux Philippines, et là, se procurer, par la voie de Mindanao, les plants qui croissent dans les Moluques. Son espérance était fondée sur la connaissance qu'il avait du commerce interlope que les Moluquois font, malgré les Hollandais, avec les îles des Espagnols.

En passant dans le détroit de la Sonde, le vaisseau relâcha à la rade de Sérigni appartenant aux Malais. Il profita d'un séjour très court pour décrire plusieurs objets intéressants d'histoire naturelle. Il y acheta 50 plants de mangoustanier pour les envoyer à l'île de France (c'est le fruit le plus délicieux que l'on trouve hors de l'Europe) ; il lui parut étonnant que de tant de vaisseaux qui fréquentaient ces détroits, aucun n'eût apporté dans nos colonies cet excellent fruit qui le dispute à la pêche.

Dans ce voyage, M. Poivre conçut le projet d'un établissement à l'île de Paragoa (o), voisine de la Chine et des Philippines. Il avait jugé que les Chinois qui étaient vus avec peine aux Philippines, viendraient s'y établir, et que l'Espagne qui avait tant de colonies nous y laisserait sans peine ; qu'ainsi nous y établirions bientôt le siège d'un grand commerce. M. Poivre donna à l'administration des Affaires étrangères en France un mémoire très bien fait, et très clair sur ce sujet, et dont on ne profita pas.

Notre voyageur arriva à Kanton.

Il fut questionné sur les motifs de son voyage, sur ses projets ultérieurs ; mais il ne pouvait, ni ne voulait dire l'objet de sa mission que le secret seul pouvait faire réussir. Il fut mal accueilli, assez mal traité par quelques-uns des subrécargues français qui résidaient à Kanton. Après avoir éprouvé bien des retards et mille petites vexations, il fut obligé de fréter un champan (vaisseau de guerre chinois), pour se transporter à Manille où il arriva le 29 mai 1751.

Dès les premières démarches qu'il fit pour la recherche qui l'occupait, il rencontra un obstacle auquel il ne pouvait s'attendre : ce fut la publication faite par la Compagnie elle-même du projet secret que M. Poivre lui avait présenté en 1748, et dont le succès devenait difficile et dangereux après une telle indiscretion.

Un Espagnol se trouvait porteur d'une lettre du gouverneur de Pondichéry, par laquelle ce gouverneur promettait 20.000 piastres à quiconque remettrait à Manille 25 plants de chacune des deux

épiceries : 10.000 piastres devraient être payées comptant, et les 10.000 autres en lettres de change sur la Compagnie.

Ainsi, M. Poivre qui avait tout sacrifié pour les intérêts de la Compagnie des Indes, qui avait quitté l'Europe fort jeune, ses parents, ses amis, toutes ses affections pour le service exclusif de son pays, se voit abandonné, payé d'ingratitude, trahi quand il touche au terme de ses travaux ; et par qui ? Par ceux même de qui il devait attendre, au moins pour leurs propres intérêts, les secours les plus efficaces.

Je dois dire ici que la Compagnie des Indes était divisée en deux partis : celui qui avait adopté et favorisé les projets de M. Poivre, mais qui n'était plus à la tête des affaires, et celui de D... d'origine hollandaise, qui avait acquis la prépondérance et qui pouvait souhaiter qu'on ne partageât pas avec son pays le riche commerce des épiceries.

M. Poivre comprit d'où partait le coup ; mais il ne se rebuta point. Il connaissait les hommes ; il savait qu'il faut quelquefois braver leur haine pour mériter leur amour ; il poursuivit ses desseins.

Après bien des recherches et des informations peu satisfaisantes, il apprit l'arrivée dans la rivière de Manille de quelques petits bâtiments venant de Zébu (p), de Mindanao, de Bornéo. Instruit du commerce interlope d'épiceries qui se faisait dans quelques-unes de ces îles, il se flatta de trouver peut-être dans leurs embarcations quelques épiceries propres à être semées.

Il parvint en effet à se procurer 3.000 noix muscades toutes fraîches ; il les planta dans la meilleure terre qu'il put avoir, et se vit bientôt possesseur de 32 plants de muscadiers beaux et vigoureux.

Il ne manquait plus que des girofliers ; mais il ne pouvait en obtenir de la même manière. Le commerce interlope ne pouvait lui procurer des graines fraîches, parce que le fruit de cet arbre dans sa maturité n'est pas l'épicerie marchande ; on ne vend que celui qui, ayant été cueilli avant d'être mûr, ne saurait produire.

Il pensa donc que l'unique moyen d'acquérir le giroflier, était de se servir de quelque embarcation du pays, pour aller lui-même ou envoyer des agents de confiance, à la recherche des plants enracinés dans des îles où ils croissent à l'insu des Hollandais.

Dans cette vue, il jugea à propos de s'ouvrir au gouverneur général des Philippines, qui donna ordre au gouverneur de Sambuagan (dans l'île de Mindanao) d'aller aux Moluques chercher au moins 29 plants de chaque épicerie.

Quelques temps après, le gouverneur, ayant appris qu'une lettre sur cet objet avait été écrite de Pondichéry, et craignant de se brouiller avec les Hollandais, il retira ses ordres, proposant en même temps à M. Poivre de demander à nos îles une frégate à condition qu'elle ne paraîtrait à Manille que sous pavillon asiatique.

M. Poivre écrivit à M. David, gouverneur de l'île de France par la voie d'un vaisseau anglais, qui se chargea aussi de quelques noix muscades, et d'un mémoire sur la manière de former un jardin propre à recevoir des plants.

Il écrivit par la même occasion à la Compagnie des Indes et lui fit passer des noix muscades longues et rondes qui furent reconnues pour de vraies muscades par MM. Buffon et Jussieu.

Il attendit à Manille la frégate qu'il avait demandée à l'île de France. Pendant ce temps, il fit toutes les recherches possibles sur tout ce qui regardait les îles Moluques, afin d'assurer le succès de sa mission, lorsque la frégate serait arrivée. Il apprit en même temps la langue malaise pour pouvoir sans interprète traiter avec les Moluquois. (q) Enfin, le gouverneur qui protégeait beaucoup notre savant, lui permit de fouiller dans les archives de Manille où il trouva quantité de relations faites dans le temps où les Espagnols possédaient les Moluques. Il tira de ces pièces plusieurs anecdotes intéressantes et des connaissances suffisantes pour faire une carte de ces îles plus exacte que celles des Hollandais qui les faisaient fausses à dessein de tromper les navigateurs des autres nations, comme nous l'avons dit plus haut.

Le gouverneur de Sambuagan vint à mourir. M. Poivre, qui sentait la nécessité d'avoir dans cette place quelqu'un sur qui il pût compter, usa de son crédit auprès du gouverneur général pour en faire donner le commandement à M. Oscotte, métis malais, homme très capable et son ami particulier. Il y réussit.

Ainsi, tout était disposé pour l'exécution de ses projets.

Mais M. Poivre attendit inutilement à Manille pendant quatorze mois la frégate qu'il avait demandée. Quoique étranger chez les Espagnols, il avait eu assez de crédit pour faire donner un gouvernement important à un homme dont il avait jugé l'élévation utile aux vues de la Compagnie des Indes

françaises, et il ne put obtenir de ses concitoyens le faible secours qu'il leur avait demandé pour être en état de leur rendre le plus signalé service.

Dans cet abandon, il n'eût d'autre parti à prendre que d'aller lui-même solliciter les secours dont il avait besoin.

Il s'embarqua donc, avec dix-neuf plants de muscadiers qui lui restaient, en 1753.

Il arriva à Pondichéry, et demanda inutilement à M. Dupleix quelque moyen de retourner à Manille pour y exécuter ses plans si bien conçus. Le gouverneur trouva sa demande raisonnable mais s'y refusa.

Pendant ce troisième séjour dans cette colonie, il eût l'occasion d'apprendre et d'écrire beaucoup de détails sur les guerres du Mogol, des Marattes, etc. sur la part injuste que les Français et les Anglais y avaient prises, sur des sièges et d'autres affaires qui nous ont coûté beaucoup de monde et beaucoup d'argent. Il parle aussi des campagnes de M. de Bussy, sous le gouvernement de M. Dupleix. Il prend des notes historiques et philosophiques sur les révolutions arrivées à Delhi.

Quand on a lu ce que dit cet homme éclairé sur les dépenses des campagnes militaires, sur les dépenses et les profits de la Compagnie des Indes, on voit clairement que cette Compagnie devait succomber, et qu'il est étonnant qu'elle ait résisté quelques temps.

M. Poivre, n'ayant rien pu obtenir du gouverneur, prit le parti de revenir à l'île de France.

On ne peut s'empêcher de faire, ici, des réflexions pénibles.

Eh quoi ! après que l'Europe ait envoyé dans les Indes des vaisseaux à grands frais et en grand nombre, des commerçants, des politiques, des généraux, des soldats, qui, pour satisfaire leur ambition ou l'ambition de ceux qui les envoyaient, ont fait des guerres contraires aux droits de la nature et des gens ; après qu'ils ont dépouillé de paisibles habitants, qui ignoraient, sous un ciel heureux, jusqu'à l'existence de ces nouveaux Alexandre ; après que ces Européens *civilisés* les ont obligés d'aller chercher des retraites à travers les déserts brûlants, dans les forêts habitées par des bêtes farouches ; après enfin, qu'ils ont massacré par millions les malheureux qu'ils avaient réduits en servitude ; un homme, un sage était venu dans ces contrées établir un commerce fondé sur des bases de confiance, d'amitié, de liberté ; il avait procuré à ses concitoyens une plante pour le moins aussi utile que le blé ; il était sur le point, sans qu'il en coûtât une goutte de sang, de faire jouir sa patrie des productions d'un sol favorisé du ciel : et c'est dans ce moment qu'on lui refuse, malgré des engagements sacrés, non seulement tout secours, mais qu'on le calomnie, qu'on l'abreuve d'amertume ; c'est dans ce moment où on lui devait une récompense nationale, qu'il reçoit des lettres de Paris où on lui dit, en lui apprenant la cause de tant d'ingratitude (nous avons vu plus haut que le nouveau directeur de la Compagnie des Indes était d'origine hollandaise) : ***vous apporteriez aujourd'hui toutes les Moluques et leurs épiceries, et leurs mines d'or qu'on ne voudrait pas les recevoir de vous.*** De quelle vertu sublime il fait être doué pour se consacrer au bien public !

M. Poivre avait par excellence cette vocation. Tout navré qu'il fût, il ne voulut pas sacrifier les intérêts de sa patrie à ses convenances. Il se représenta tous les avantages que son projet exécuté procurerait à la colonie de l'île de France, à la Compagnie elle-même, à la Nation. Il reprit courage. Les fatigues du voyage, les périls de la mer, ceux même qu'il avait à craindre de la part des Hollandais, qu'il pouvait croire avertis de ses desseins, tant de dangers ne furent plus rien pour ce cœur tout français.

Il obtint de M. Bouvet, qui commandait par intérim à l'île de France, une mauvaise frégate de 160 tonneaux, fort mal équipée, mais telle que put en disposer cet officier plein de zèle.

M. Poivre s'y embarqua le 1<sup>er</sup> mai 1754.

En arrivant à Manille, il trouva la guerre allumée entre les Espagnols et les insulaires de Mindanao, et les communications coupées entre Manille et les îles méridionales de l'archipel, au point que pendant cinq mois, il ne put recevoir une seule lettre de M. Oscotte, gouverneur de Sambuagan.

Dans ses journaux, on lit toute l'histoire du roi d'Yolo, traité indignement par les Espagnols, emprisonné sous des prétextes vains et ridicules. Il raconte que les Jésuites furent la cause en grande partie de cette horrible conduite : ils haïssaient le roi d'Yolo parce qu'il n'avait pas voulu les recevoir dans son île. Ce roi étant prisonnier, les Espagnols invitèrent tous ses parents à venir au devant de lui, en leur promettant de le leur rendre. Ils vinrent plein de confiance : on s'empara d'eux ; on les condamna inquisitoirement à être marqués d'un fer chaud et réduits en esclavage. N'osant pas cependant exécuter cette sentence, on les donna comme esclaves à différents particuliers. Une des princesses

échut à la femme d'un caporal qui lui faisait faire de rudes travaux et la maltraitait sans cesse pour l'obliger à dire le Rosaire que cette malheureuse femme n'entendait pas. Enfin, la princesse excédée, désespérée, aidée d'une fidèle esclave qui partageait son sort, tua son indigne maîtresse et fut pendue. Le pauvre roi fut tenu dans une prison austère où il manquait de tout, et où M. Poivre eut le bonheur de lui procurer quelques secours.

Les Espagnols qui traitaient ainsi le roi d'Yolo, étaient loin de penser que la Providence réservait à un roi d'Espagne un sort à peu près pareil.

M. Poivre, par sa douceur, son sang-froid, par le respect et la confiance que son caractère et ses vertus inspiraient, détermina le gouverneur de Manille (ce n'était plus le même que M. Poivre y avait laissé dans son premier voyage), à renvoyer dans son île le roi d'Yolo, et à se servir de lui pour faire la paix avec les autres princes malais.

Il s'acquitt ainsi l'amitié de ce prince, qui lui rendit plusieurs visites avec ses enfants. Il le peint comme un homme très instruit, savant dans les langues arabe et malaise, courageux, politique, et connaissant parfaitement les intérêts des princes Malais, même ceux de la Compagnie hollandaise.

M. Poivre en obtint mille renseignements précieux sur les diverses productions de cet archipel qui est entre Bornéo et les Moluques, sur le commerce de son pays (r) et celui de ses voisins, sur ses intérêts et les leurs.

Avec ces connaissances, et après avoir rétabli tant bien que mal son mauvais vaisseau, le nouvel argonaute se dirigea du côté des îles à épiceries fines. Il s'exposait ainsi à traverser des mers couvertes de pirates entreprenants, et ce qui était bien pis, de Hollandais ; des mers semées d'écueils et d'îles inconnues, sans guide, sans pratique, avec un bâtiment qui ne marchait pas, ne gouvernait pas, ne portait pas la voile, mais il était décidé à faire ce voyage et, en même temps, à périr.

En passant au milieu de cette multitude d'îles qui se trouvent entre Manille et Mindanao, il n'oubliait pas de décrire leur position, leur étendue, les bancs qui les entourent, les divers fonds qu'annonce la sonde.

Il arrive à Sambuagan, où il retrouve le brave Oscotte, à qui il avait procuré, comme nous l'avons vu, le gouvernement de cette place ; il apprit de lui que pour n'être pas venu l'année d'auparavant, il avait manqué la plus belle occasion de réussir : qu'il était arrivé deux embarcations de Macassar, chargées de muscades et girofles. Inutiles regrets !

M. Oscotte n'avait pu entreprendre aucune des opérations convenues avec M. Poivre, à cause de la guerre des Espagnols contre les insulaires de Mindanao.

Notre voyageur qui avait reçu des informations sur Gilolo tourna ses vues du côté de cette île, malgré les grands risques qu'il avait à courir dans le voisinage de la part des Hollandais, et même les gens du pays, étant d'ailleurs sur une mauvaise frégate qui ne portait que dix canons, huit hommes d'équipages blancs, et le reste de lascars et d'Indiens.

Avant de quitter Sambuagan, il fit des remarques, comme de coutume, sur cette riche colonie. La campagne est fertile et bien arrosée, on y trouve de grands vergers de cocotiers et de cacaoyers. Les Jésuites, qui y possédaient les plus beaux, assuraient que le riz rapportait, année commune, 150 pour un, et quelquefois jusqu'à 200. Je ne finirais pas si je donnais l'énumération de toutes les richesses qu'on trouve dans cette île.

Je suivrai M. Poivre dans sa dangereuse navigation Je voudrais pouvoir faire connaître d'après lui, les usages, la politique des peuples peu connus avec lesquels il eut à traiter ; mais cela m'entraînerait dans de trop longs détails. J'espère que le public jouira un jour des mémoires intéressants de notre philosophe.

Il se met en route : mais il éprouve pendant une nuit un violent orage. Le malheureux vaisseau chasse, le câble casse ; on ne peut relever l'ancre qui se trouve ainsi perdue. Le commandant espagnol en fournit une de bois de manglier, bois qui est fort pesant. Le vaisseau est dirigé vers l'île de Méao ou Méado, où M. Poivre espérait trouver des plants de girofliers, mais la frégate qu'on ne pouvait gouverner, tombe sous le vent de Méao, et ne peut gagner non plus l'île de Taffouri.

Dans cette position, M. Poivre faisait les réflexions les plus tristes :

« Quoi ! s'écrivit-il, j'ai été à un jet de pierre de cette île fertile en girofles ; je les sentais, je croyais en distinguer les arbres, et je me vois, avec mon chétif bâtiment, forcé de m'éloigner, et de perdre tout le fruit de mon voyage et de mes périls ».

Il ne lui resta d'autre parti que d'aller connaître [les] Célèbes, faire une tentative à Button et de là, à Timor.

Près des îles Mancoff et Xulla, il découvrit une multitude d'autres îles bien boisées, et qui ne sont point marquées sur les cartes. Il rencontra un vaisseau hollandais devant lequel il se déguisa en montrant un pavillon de sa couleur. Heureusement il n'approcha pas, car s'il eût reconnu un vaisseau français, il l'eût emmené à Ternate et une mort prompte eût été le prix de son audace et de son dévouement.

A travers tous ces détroits, ces bancs, ces rochers que n'indiquent point les cartes, le frêle bâtiment éprouva toute sorte d'accidents ; enfin, on mouilla sur la côte de Solor.

Je ne passerai pas sous silence ce qui arriva à M. Poivre qui [s'en] fut visiter le sergent hollandais à Solor : cet homme lui proposa de lui vendre du poison ; il lui en fit voir, en effet, un magasin tout plein, ressemblant un peu à de l'arsenic par la couleur. M. Poivre lui demanda ce qu'il faisait d'une drogue aussi dangereuse : il répondit qu'il la vendait aux Malais, surtout chez les Macassars, qui en empoisonnent leurs armes. Quel commerce, grand Dieu !

On fait route sur Timor, où notre voyageur espérait trouver ce qu'il cherchait avec tant d'ardeur et de persévérance.

Il est accueilli avec empressement par les Portugais, surtout par le gouverneur et l'évêque qu'il avait connus auparavant à Macao.

M. Poivre s'étant ouvert au gouverneur sur le motif de son voyage, celui-ci dépêcha son propre secrétaire dans l'intérieur de l'île à la recherche des fruits désirés ; mais quoiqu'il eût trouvé de vrais muscades, elles n'avaient pas l'aromate de celles des Moluques.

Si la mousson l'eût permis, il serait allé dans une petite île voisine où on l'assurait qu'il y avait des girofliers ; mais c'était une entreprise impossible.

Comme il n'y avait plus moyen d'attendre davantage, ni de recommencer aucune opération, il fit un traité au nom de la Compagnie des Indes, par lequel le gouvernement s'engageait à réunir des plants de girofliers d'Amboine et de muscadiers de Banca, et non d'aucune autre île ; et M. Poivre, de son côté, s'engageait de revenir à Timor les recevoir.

Avant de partir il eut un entretien avec l'évêque sur l'histoire naturelle de toutes ces îles.

Il quitta la rade de Lifao le 2 mai 1755 et arriva en juin à l'île de France.

Il remit à M. Bouvet la traduction de son traité, et versa dans les magasins de la Compagnie la cargaison, et 3.000 piastres qu'il n'avait pu employer en marchandises, à cause du peu de capacité du bâtiment.

Il distribua aux divers colons les plants de toute espèce qu'il apportait, entre autres des cacaoyers, et des rimas, dont le fruit sert de pain aux habitants des îles Mariannes.

Dès son arrivée, il s'informa des plants de muscadiers qu'il avait laissés à son premier retour de Manille, et il eut la douleur de se convaincre qu'ils étaient morts d'une manière subite et peu naturelle, et qu'il n'y avait que trop d'apparence qu'un individu, arrivé à l'île de France précisément à cette époque, en qualité de directeur des jardins, avait été envoyé exprès pour s'opposer par toutes sortes de voies à l'introduction de cette riche culture.

Dans ce temps, un nouveau gouvernement succéda à M. Bouvet, et M. Poivre, n'espérant plus aucun secours pour le succès de sa mission, jugea que son retour en France était nécessaire.

Il s'embarqua sur un vaisseau qui devait hiverner à Madagascar.

Outre, le désir de connaître par lui-même cette île immense, si utile à nos colonies, il désirait faire des recherches sur des plants que Flacourt avait dépeints comme des girofliers. C'était le ravensara qui a quelque rapport par la forme et la disposition de ses feuilles, mais qui n'en est pas un. Flacourt avait aussi parlé d'un arbre qu'il appelait rhâo, et qui n'est que le vrai muscadier sauvage.

Je vais rapidement donner quelques détails sur le séjour de M. Poivre à Madagascar, séjour qu'il regarde comme un des temps heureux de sa vie, et sur les observations qu'il y fit.

Il commence par la description du beau port de Foul-pointe, et il nous apprend que les marins qui le fréquentent ont remarqué que la mer a gagné plus d'un tiers de lieue sur les terres en douze ans (s).

Il fait l'histoire intéressante de ces peuples : il raconte que les Madé-gasses ou Malégaches (c'est le nom que l'on donne aux habitants de cette île) ont le bonheur d'être pauvres et de ne manquer de rien. Comme ils sont pauvres, leurs guerres sont courtes et ils sont assez heureux pour ne pouvoir porter au loin ce fléau de l'humanité (voyez les voyages de Commerson).

Voici une idée de la forme de leurs institutions politiques : quatre sigayes ou lances plantées en terre, soutiennent une toile étendue en forme de dais ; le roi s'y assoit avec ses Leudes, ses fidèles

armés. On prononce des harangues, on prête des serments ; l'avis des anciens prédomine : Enfin, c'est un gouvernement patriarcal, une espèce de démocratie tempérée par le pouvoir du chef, que nous nommons *Roi* improprement, et par l'autorité des grands ou notables.

Ne croirait-on pas assister aux assemblées du *Champs de Mars* ? Hélas ! Nous autres peuples civilisés d'Europe, nous devrions bien aller prendre aujourd'hui quelques leçons de politique chez les Madéagasses.

En se promenant dans les villages, on y trouve plusieurs maisons fermées avec quelques branches ; la plupart des habitants sont allés faire moisson à 4 ou 5 lieues de là. Ces bonnes gens laisseraient leurs maisons pleines de richesses qu'ils n'auraient aucune crainte d'être volés.

Avec quelle délicieuse complaisance M. Poivre s'étend sur tous ces détails ! Son âme douce et pure se consolait avec ces bons humains, des injustices et des cruautés des Européens.

Cependant, les Maléagasses prenaient de l'inquiétude de voir arriver tant de gros vaisseaux chez eux, et tout à coup ils refusèrent de traiter. On les apaisa, et dans une grande assemblée, le chef Jean-Hart (t) fit un discours (rendu par l'interprète) à la manière des sauvages d'Amérique. Il rappela tous les torts des Français avec les naturels ; il y opposa ce que ces naturels avaient [fait] pour eux en leur donnant l'hospitalité, et leur fournissant en abondance des bœufs et du riz. Il se plaignait surtout que des vaisseaux français venus et retournant à l'île de France, ne payassent point les dettes contractées.

Enfin, on parvint à faire un traité, et pour le cimenter, ces braves gens immolèrent une vache, en recueillirent le sang et invoquèrent le Dieu des blancs, puis celui des noirs, et vouèrent à la malédiction les violateurs de la foi jurée.

Je le demande : Est-ce que les Européens auraient eu tant d'indulgence, tant d'humanité ? Partout, au contraire, où nous avons mis le pied, nous avons donné des exemples de barbarie à ceux que nous appelions Barbares. Les Espagnols, les Hollandais, les Anglais, et nous-mêmes, n'avons-nous pas été tout à tour les fléaux de l'univers ?

M. Poivre s'occupait chaque jour d'histoire naturelle, et le soir, il écrivait ses observations, ses découvertes. On en trouve un résultat très abrégé dans les *Voyages d'un philosophe*. Les connaissances locales et exactes qu'il avait acquises sur les ressources de cette île, furent dans la suite, bien utiles à la colonie de l'île de France, lorsqu'il en devint l'intendant.

Avant de quitter Madagascar, il apprit que l'île de France était tout à fait réduite à la dernière extrémité, qu'elle touchait à sa ruine, par l'effet de la mauvaise administration qu'on y avait établie.

Il partit en 1756, fut pris par les Anglais et conduit à Cork en Irlande, où il fut fort bien traité par les Irlandais qui supportaient impatiemment alors, comme aujourd'hui, le joug de l'Angleterre. Il lui fut remis un état véridique des croisières que comptaient faire les Anglais pendant cette année. Il en donna inutilement l'avis au ministère français, et le résultat de cette négligence fut la perte de quarante mille matelots qui nous furent enlevés. On sait les suites de ce revers irréparable.

Il arriva en France le 22 avril 1757, après s'être consacré pendant neuf années au service de son pays.

En arrivant à Paris, M. Poivre trouva la Compagnie des Indes dans une ignorance complète de ses opérations. Il y avait cependant un carton rempli de ses lettres, mémoires, journaux et autres pièces qu'il avait envoyés annuellement à cette Compagnie.

M. David, directeur, fut chargé de faire un rapport sur toutes ces pièces, Il résulta de ce rapport que, malgré les contrariétés de toute espèce, malgré les mauvaises qualités des vaisseaux qu'on lui donnait pour ses expéditions, et qu'il avait fallu faire radouber, malgré les frais de tous genres d'un voyage de tant d'années, la Compagnie se trouvait avoir fait dans l'expédition de Manille un bénéfice réel de 39.820 livres. Mais les voyages de M. Poivre avaient une toute autre importance que les profits passagers qu'on pouvait espérer, le commerce de Manille n'étant qu'un accessoire pour masquer le véritable but.

Après avoir rendu ses comptes, M. Poivre se retira à Lyon dans le sein de sa famille. Le bonheur d'y retrouver une respectable mère pour laquelle il fut toujours pénétré de la plus vive tendresse, le consola de toutes ses peines.

Après vingt ans de travaux périlleux, il rapportait une grande réputation, sans avoir rien fait pour augmenter sa fortune. Il fit l'acquisition d'une campagne à deux lieues de Lyon, La Fréta, lieu de

délices que le nom de M. Poivre a pour ainsi dire consacré. Là, il cultivait en paix les lettres ; là, s'étaient réunies par ses soins, une foule de plantes étrangères qui semblaient reproduire aux yeux de l'illustre voyageur l'image des diverses parties du monde qu'il avait parcourues ; là, il jouissait sans effort de ce calme profond que son âme avait toujours conservé au milieu même des tempêtes et des écueils. La religion, l'amitié, les doux soins de sa famille, les sciences, les arts remplissaient tout son temps. La simplicité de ses mœurs tenait à l'étendue de son esprit et à l'élévation de son âme.

M. Bertin, alors contrôleur général des finances, qui avait su apprécier M. Poivre et ses services, lui fit accorder à son insu une gratification de 20.000 francs.

Pendant le cours de ses voyages, l'Académie des Sciences qui regardait ses lettres comme une des premières richesses de son portefeuille, le nomma à la place de correspondant. Celle de Lyon l'admit bientôt parmi ses membres, et la Société d'Agriculture de cette ville voulut l'avoir pour directeur.

M. Poivre remit à ces deux dernières sociétés plusieurs mémoires pleins d'intérêt. (u)

Le premier fut un discours sur l'utilité du commerce et sur ce qui le fait fleurir.

Ensuite, il lut des mémoires sur la culture de plusieurs arbres et arbustes peu connus en Europe, tels que le cotonnier, l'aréquier, sur la manière dont les Hollandais préparaient la cannelle à l'île de Ceylan.

La connaissance des procédés qu'il indique, suivis par les agriculteurs de la Cochinchine dans la plantation de leurs vergers, peut donner des lumières aux agriculteurs de nos provinces méridionales où les bois une fois coupés, repoussent difficilement, pour former avec succès des semis et de grandes plantations d'arbres.

L'académicien observe, à l'occasion de la manière dont on récolte la cannelle que « dans le sein de nos villes opulentes où le luxe attire les productions des quatre parties du monde, nous jouissons de tous les dons de la nature sans réfléchir à ce qu'il en coûte à l'humanité pour nous les procurer ».

Il nous apprend en effet que les Hollandais (aujourd'hui les Anglais) pour éviter les frais qu'exige cette récolte, ont la dureté de réduire en esclavage un petit peuple d'Indiens transplantés de la côte de Coromandel à Ceylan, et qu'ils ont trouvés établis avant eux sur la côte de cette île. C'est ce peuple, connu dans le pays sous le nom de *Chalias* qui fait les deux récoltes annuelles du cannellier, gratuitement, au profit de ces tyrans. Ces malheureux esclaves qui ne peuvent rien posséder en propre, ni faire d'autre métier que d'écorder des canneliers, et qui ne peuvent pas même **en apprendre d'autre à leurs enfants**, sont élevés comme des animaux dont les services ne peuvent être remplacés. Ils es-suient dans leurs travaux les plus cruelles incommodités tant de l'insalubrité de l'air que de la piquûre des petites sangsues innombrables qui couvrent toutes les feuilles des forêts de Ceylan (v).

M. Poivre avait rapporté de Chine le moyen de préparer ce que l'on appelle la soie de Nankin, dont on faisait toutes les blondes et les gazes. Il en fit à sa campagne des essais très heureux. Il connaissait tous les procédés dont les Indiens se servent pour donner à leurs toiles peintes des couleurs inaltérables.

Aussi, sa campagne offrait-elle le coup d'œil le plus ravissant : Les voyageurs sous la foi de son nom, la visitent encore ; mais, en s'éloignant, ils disent sans doute : *et campos ubi troja fuit*.

Ce fut dans les assemblées savantes de Lyon qu'il prononça ces discours immortels qu'on a imprimés depuis, et pendant son absence, sous le titre de *Voyages d'un Philosophe*.

Cet ouvrage qui n'a que quelques feuilles d'impression, est d'une perfection de style qui est son moindre mérite. Dans un si petit espace, il passe en revue tous les divers pays, tous les divers peuples qu'il a vus ; il nous apprend leurs mœurs, leurs religions, leur agriculture, leur commerce, leurs manufactures, en un mot, leur industrie, leurs bonnes et leurs mauvaises qualités. Il a ce coup d'œil philosophique qui saisit les traits essentiels et caractéristiques d'un peuple, et qui ne s'arrête pas aux détails inutiles.

Son esprit riche de tant d'observations faites sur différents points du Globe, l'avait conduit aux méditations les plus profondes sur la Géologie. Il était arrivé par la force de son génie, dirigé par l'observation et l'analogie, à reconnaître ce que d'autres savants ont prouvé depuis, avec évidence ; c'est-à-dire que la terre éprouve un changement lent mais continu.

Après avoir observé la position respective des montagnes et des rochers, la composition des pierres et la variété des matières placées par couches horizontales et obliques sur la surface de notre

planète, il avait été conduit à penser que la terre que nous occupons aujourd'hui a été couverte longtemps par les eaux, et que le fond de la mer d'aujourd'hui a été jadis la terre habitée.

Il pense aussi que les révolutions lentes et successives qui s'opèrent, tendant à déplacer les eaux et à refaire de la partie de notre terre habitable le séjour des poissons. Par la suite des siècles, les sommets des montagnes s'aplanissant, deviendront les fondements sur lesquels seront appuyées d'autres montagnes. Les pluies, les vents, les rivières, le flux et le reflux, l'air, le feu, le soleil etc. sont les auteurs de cette révolution insensible, mais démontrée à la raison. Les feux souterrains, les volcans, les tremblements de terre sont des *coups de main* que la nature donne de temps en temps à son grand ouvrage, et qui en avance la consommation. Les substances primitives restent toujours les mêmes à la vérité : elles sont indestructibles ; mais leur force, leur affinité, leur mélange varient sans cesse. Ce qui était divisé se réunit, et ce qui formait un corps solide se réduit en particules imperceptibles.

Ainsi, notre globe change continuellement de face.

Pendant toutes ces opérations de la nature, les trésors enfouis dans les entrailles de la terre se découvrent peu à peu et se présentent successivement à l'avidité des hommes. Fouiller la terre et percer ses abîmes pour en tirer l'or et les métaux, c'est donc hâter l'ouvrage de la nature ; c'est lui arracher ce qu'elle ne doit livrer que dans un temps plus convenable aux desseins de la providence.

Tels sont les objets sur lesquels M. Poivre exerce sa vaste imagination. Il combine, il juge, non point en faiseur de systèmes, en rêveur, mais en homme qui a aussi pris la nature sur le fait, qui l'a interrogée partout où elle avait quelque chose à lui révéler, en homme qui ne cherche pas des merveilles mais des faits.

Après s'être livré à ces hautes pensées, M. Poivre redescend chez les humains, et il s'occupe d'Education.

Dans un discours académique, il développe sur cette matière les conceptions les plus saines. Il y exprime cette grande pensée que les vérités physiques doivent conduire à la découverte des bases sur lesquelles reposent les vérités morales et politiques. Il établit qu'il n'y a point d'état florissant, point de bon gouvernement, point de législation sage, sans la vertu ; point d'empire, point de nation, point d'homme heureux sans elle ; parce que *la vertu est l'amour et la pratique de l'ordre, que cet ordre est le vœu de la nature et la volonté suprême du ciel.*

M. Poivre qui avait vu un grand nombre de bons et de mauvais gouvernements, qui avait observé les causes et la marche des révolutions chez les peuplades sauvages, comme chez les nations les plus civilisées, nous assure que c'est toujours l'oubli, le mépris des lois qui amène la fin des Empires. Chez les peuples corrompus, le ressort des lois n'a plus d'action ; on les élude, et, le plus souvent elles sont contradictoires avec elles-mêmes, ou avec le droit naturel, toujours confuses, obscures, multipliées à l'infini. De tels peuples vont faire place à d'autres peuples.

Parlant toujours en homme d'Etat, il pose des bases de l'éducation sur la connaissance des droits et des devoirs réciproques. Celui qui habite un palais, comme celui qui naît dans une chaumière, doit avoir les mêmes principes d'humanité et de bienfaisance. Tous deux doivent être instruits de leurs devoirs envers Dieu, envers leurs parents, la patrie et les hommes qui sont leurs frères. Tous deux, en un mot, doivent connaître à la fois la faiblesse et la dignité de l'homme.

Enfin, scrutant les annales des temps reculés, il trouve qu'il a fallu près de 18 siècles (depuis notre ère chrétienne) pour amener d'essais en essais quelques sages de notre Europe à penser ce que les Chinois pratiquent pour leur bonheur depuis plus de 40 siècles : savoir que l'éducation paternelle, qui est dans la nature, est préférable à toutes les autres.

Notre sage, à qui rien n'était étranger ou indifférent de tout ce qui pouvait intéresser le bonheur de ses semblables, prend occasion d'une ordonnance de l'intendant de Lyon, sur les journées de corvées ordonnées aux habitants du petit village de St Romain, où était située sa campagne, pour écrire une lettre détaillée à cet intendant, contre ce fléau des pauvres laboureurs (x).

Quelques temps après, il fit un mémoire, chef d'œuvre de raison, d'équité, sur la nécessité de donner plus d'extension à l'arrêt du Conseil du 16 août 1761, qui exemptait de tout impôt, pendant dix ans, les terres qui seraient défrichées et mises en valeur. Il démontrait, dis-je, la nécessité, dans l'intérêt même du gouvernement et des seigneurs, d'étendre cette exemption aux droits de dîme, noyales, quartines, champarts, terrages etc., et d'y ajouter dix autres années de franchise.

Dans ce mémoire que je regrette de ne pouvoir rapporter ici tout entier, l'auteur prouve cette vérité bien constatée depuis, que les terres ne rapportent pas moins en raison de leur fertilité naturelle,



qu'en raison de la liberté dont elles jouissent et des avances que le propriétaire fait pour leur culture. La terre n'est avare que pour les tyrans et les esclaves.

« Lorsque les Carthaginois, conquérants et ennemis de la Sardaigne, défendirent à ses habitants, sous peine de mort, de cultiver leurs terres, ils pouvaient s'épargner la honte d'une telle loi, en établissant dans cette île quelques-uns de ces droits destructeurs qui s'exerçaient parmi nous. Ils seraient parvenus à la même fin et n'auraient pas paru si barbares »

C'est avec cette éloquence, digne de Montesquieu, que M. Poivre, qui avait pris chez les Malais, une si grande aversion pour le régime féodal, plaidait chez ses compatriotes la cause de la justice et de l'humanité. (y).

Tandis que M. Poivre coulait ses jours au sein de sa douce retraite, environné de l'estime et des hommages publics, le gouvernement s'occupait de lui. M. de Choiseul, ministre alors tout puissant, et qui avait connaissance des travaux de M. Poivre, l'invita à venir à Paris.

C'était l'époque où la Compagnie des Indes françaises, s'écroulant sous le poids de ses dépenses et de sa mauvaise administration, était sur le point de remettre au Roi la malheureuse autorité qu'elle exerçait dans les colonies au-delà du cap de Bonne-Espérance.

Il eut avec ce ministre et le duc de Praslin, ministre de la marine, de longs entretiens sur les pays qu'il avait parcourus, sur l'île de France, sur les moyens de rendre toute son importance à cette colonie.

Dans ces conférences, M. de Praslin fut frappé de l'étendue des connaissances de M. Poivre ; il fut bientôt convaincu que personne au monde n'était mieux instruit que lui des mœurs et de coutumes des nations, des productions de la nature dans les différents climats, de l'état des diverses colonies de l'Europe, dans les trois autres parties du monde, des principes constitutifs de ces colonies, de leur commerce principal, des moyens employés pour les fonder et les maintenir, des vrais causes de la prospérité des unes et de la misère des autres ; et surtout, des ressources et des besoins de l'île de France, dont il avait reconnu la fertilité, et qu'il avait enrichie de la culture de quelque nouvelle production, au retour de chacun de ses voyages.

M. de Praslin lui proposa de retourner aux îles de France et de Bourbon en qualité d'intendant. « Vous pourrez, lui dit ce ministre, remplir toutes vos vues pour le bien de l'Etat ; vous pourrez aussi faire passer ces îles sans secousse du régime de la Compagnie, à celui d'un commerce plus libre, et enrichir nos colonies par toutes les lumières que vous possédez ».

Cette proposition qui eût flatté tout homme moins instruit, lui fit beaucoup de peine. Il connaissait trop les hommes de tous les pays pour ignorer combien il est difficile d'administrer leurs affaires, combien ils emploient souvent de méchanceté pour traverser celui qui ose les servir.

M. Poivre semblait prévoir tout ce qu'il aurait encore à souffrir de la jalousie, l'ambition, de la médiocrité, de la cupidité, de la méchanceté des hommes.

D'un autre côté, M. Poivre qui n'était point un de ces philosophes pour qui la sensibilité est une faiblesse, pour qui le bonheur des affections est une chimère, était pénétré de la plus tendre estime pour une jeune personne qui unissait la grâce à la beauté, la douceur à l'élévation de l'âme, Mademoiselle Robin, fille d'un ancien magistrat. Il craignait que les dangers d'un voyage de 4.000 lieues n'effrayassent sa jeune amie, et ne fussent un obstacle invincible à l'alliance qu'il projetait ; mais Mademoiselle Robin n'accueillit ses vœux qu'à condition qu'ils ne se quitteraient plus.

Elle avait 18 ans. Elle le suivit à l'île de France, où elle le soutint dans ses peines et embellit son existence ; elle revint avec lui et fit son bonheur pendant près de vingt ans (z).

=====

## **Troisième voyage à l'Isle de France, en qualité d'Intendant.**

M. Poivre, au comble du bonheur, par l'alliance qu'il venait de contracter, ne laissa pas de se dévouer encore : il céda aux instances de M. de Praslin. Il reçut du Roi des lettres de noblesse et le cordon de St Michel. Ces marques de distinction n'étaient point le fruit de la faveur : il avait l'honneur de les avoir méritées.

Après s'être procuré tous les renseignements possibles sur l'état de la colonie de l'île de France, après avoir obtenu du gouvernement l'affranchissement des droits auxquels étaient soumises les terres de la colonie, et tous les secours qui pouvaient être accordés aux colons, M. Poivre s'embarqua le 9 mars 1767, avec sa compagne chérie qui devait lui tenir lieu de tout ce qu'il laissait en Europe.

Le bâtiment relâcha à Cadix où M. Poivre se procura pour l'île de France des plants d'oliviers et des tourterelles qu'il eût le bonheur de conserver jusqu'à leur destination. Les tourterelles y multiplièrent à un point étonnant.

M. Poivre trouva la colonie dans l'état le plus déplorable ; la Compagnie des Indes elle-même aux abois, l'avait abandonnée. On avait suspendu toute construction, toute réparation, tout entretien. Les terres étaient tombées en friches, la colonie manquait de blé et la saison était trop avancée pour en semer ; le port était presque comblé par la vase et par quatorze carcasses de vaisseaux coulés ; les ateliers, les magasins, les fortifications, les hôpitaux, les chemins, tout était en ruine ; les forêts étaient détruites (a2) ; les colons étaient pauvres, les esclaves nus, mal nourris, les mœurs détériorées, la religion tout à fait oubliée ; un officier subalterne mettait en prison un ouvrier qui venait lui demander son salaire ; le discrédit du papier monnaie de la Compagnie avait renversé les fortunes.

Telle était la situation physique et morale de la colonie. On peut juger qu'il eût été plus facile d'en fonder une nouvelle que de rétablir celle-là.

Et c'était cette colonie sur laquelle le gouvernement avait les plus grandes vues ! Il voulait en faire le centre de nos forces en Asie, et l'entrepôt de notre commerce ; il voulait enfin y créer des sources de richesses.

Pour cette œuvre immense, M. Poivre se trouva associé à un chef militaire qui, malheureusement, n'était occupé que des moyens de faire une prompte et grande fortune. Ainsi, tous les méchants, tous les fripons, appuyés par le commandant, détestaient l'intendant dont l'austère probité était à la fois pour eux un frein et une censure.

Tout autre que M. Poivre eût désespéré du succès de sa mission, mais les *obstacles déconcertent les têtes faibles et animent les bons esprits*. (Paroles de M. Poivre, ouvrages inédits)

Nous allons voir les moyens qu'il employa pour remplir les intentions du Roi.

D'abord, par des discours non moins pleins de raison que d'éloquence (ces discours sont imprimés), il ranima le courage et l'espérance dans les cœurs, en leur faisant connaître à la fois les abus, les vices qui régnaient dans la colonie, et les moyens qu'il allait employer pour les faire cesser. Il releva le moral des habitants de l'île et son arrivée fut regardée par eux comme une aurore de bonheur et une certitude de l'intérêt paternel que le Roi prenait à leur sort.

Son premier soin fut de pourvoir aux subsistances : il tira le plus promptement possible du blé de Bourbon, du riz de Madagascar et, par ces secours, il fit cesser les besoins, les alarmes.

Il dirigea en même temps ses efforts vers la culture des grains et l'éducation des troupeaux ; et, pour faciliter les colons, il leur fit des avances. Il employa tous les ressorts de l'administration à rétablir les mœurs, à réunir ce qui était divisé, à ne faire de toute la colonie qu'une seule famille, et, pour y parvenir, *il ne montrait l'autorité*, selon ses propres expressions, *que dans les cas forcés et uniquement pour l'avantage de ceux qui devaient obéir*. Il tempérerait ainsi le pouvoir par la douceur du gouvernement patriarcal le plus favorable à l'agriculture.

Une universelle émulation, dirigée par les instructions de l'intendant, produisirent des récoltes abondantes, telles qu'on n'en avait pas encore vues dans l'île.

Pour faire de la colonie le centre de nos forces et rassembler les matériaux nécessaires à la protection de nos établissements d'Asie, il se mit en mesure de rétablir le moulin à poudre, de faire des amas de bois de construction, de tirer des salpêtres du Bengale, des souffres d'Achen, des brais et des huiles de Quéda, de venir au secours des forges établies dans l'île, qui pouvaient fournir des mortiers, des bombes, des boulets, des fers de toute espèce.

M. Poivre s'occupa aussi de trouver un homme capable pour aller aux Moluques chercher les plants d'épicerie fines, l'un des principaux objets de sa mission.

En même temps, il acheta à la Compagnie le jardin appelé Montplaisir, et le prépara pour y cultiver les plants. Le secret devait être l'âme de cette entreprise.

M. Poivre, tout mal secondé qu'il était, fit quelques règlements utiles sur l'administration intérieure de l'île. Il remonta le service du port ; il mit en construction les chaloupes, les canots et les autres petites embarcations nécessaires. Il donna des instructions au chef de traite de Madagascar. Il améliora avec les mêmes soins les établissements des îles Bourbon et Rodrigue. Enfin, la vigilance et la sollicitude de ce sage administrateur s'étendaient à tout.

Tandis que M. Poivre se consacrait ainsi au repos de la colonie, tandis que ses efforts se dirigeaient si heureusement du côté de l'agriculture, le Commandant enrégimentait toute l'île, promettait des croix de St Louis, des brevets, etc., et tendait à donner à l'île, plutôt l'air d'un camp de Tartares que d'une colonie agricole.

Au milieu de ce désordre et de ces contrariétés, rien ne fit perdre de vue à M. Poivre ses premières résolutions. Mais un des points principaux était absolument manqué, celui de réunir les esprits et de diriger toutes les volontés vers la prospérité de l'agriculture. Il lui fut impossible de lutter contre ce délire général qu'avait excité le commandant militaire ; il lui fut impossible d'empêcher le commerce frauduleux des esclaves, le chef de traite s'entendant avec le commandant. Cette manière de faire fortune était expéditive et sûre : le Roi faisait toute la dépense des vaisseaux, des équipages, et les profits étaient pour eux.

Il avait tout préparé, mais secrètement, pour l'expédition des Moluques, à cause des communications fréquentes de l'île avec le cap de Bonne Espérance, appartenant aux Hollandais. Quel fut son étonnement lorsque l'officier de la marine royale qui devait commander l'expédition, vint lui dire que le commandant faisait hautement des railleries les plus capables de dégoûter de ce projet, et que lui-même n'en avait pas une grande idée.

M. Poivre fut obligé de changer tout son plan.

D'un autre côté, il prit des mesures pour la réparation des chemins. Le commandant s'y opposa, et employa les bras qui y étaient destinés à établir par corvées des batteries sur une montagne : entreprise qui fut trouvée ridicule par tous les gens de l'art.

J'entre dans ces détails pour montrer combien M. Poivre rencontrait d'obstacles à faire le bien ; la haine de tous les fripons était si grande contre lui, qu'un jeune homme osa dire au commandant, devant plusieurs personnes : *qu'on me donne 30.000 francs, et je vous débarrasserai de l'intendant.*

Ce propos fut aussitôt rapporté à M. Poivre qui le méprisa. Sa femme ne le sut que quelques années après.

Enfin, au mois de novembre 1768, M. de Steinaüer, officier né en Saxe, mais depuis longtemps au service de la France, vint en qualité de commandant remplacer M. D...

Il y a, dit M. Poivre, une attraction morale qui fait que dans les colonies surtout, quand un chef est malhonnête homme, tous les mauvais sujets accourent de toutes parts ; que dans le cas contraire, ils se cachent, et tout naturellement, le chef se trouve entouré de gens de bien.

C'est ce qui arriva sous le trop court commandement de M. de Steinaüer.

M. Poivre et lui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, que la même envie de bien faire : ***nous ne savons***, disaient-ils, ***en quoi nous pourrions différer de sentiments.***

Là, fut le terme de toutes les rapines.

Ce fut, pendant ce temps de paix, que de concert avec son digne collègue, M. Poivre fit son expédition pour l'acquisition des épicerie fines. Il chargea M. Prévost [*lire Provost*], qui parlait la langue malaise, de tout ce qui regardait cette acquisition, et lui remit des lettres pour différents Princes d'Asie, et entre autres, pour le Roi d'Yolo.

Le retour de l'ordre dans la colonie ranima l'agriculture. La récolte du riz et du maïs fut abondante. Le règlement fait pour détruire les sauterelles, les rats et les oiseaux, trois fléaux qui désolaient les colons, fut suivi avec exactitude, et les récoltes furent conservées.

C'est ainsi que le génie se montre autant dans les moyens d'exécution que dans les grandes conceptions.

Depuis près d'une année, tout marchait rapidement vers un état prospère, lorsque le chevalier des Roches, capitaine de vaisseau, arriva comme gouverneur des Iles de France et de Bourbon.

Avec un amour-propre poussé jusqu'au ridicule, une déraison inconcevable, et surtout l'envie de nuire à l'intendant, il fit croire bientôt au retour de l'ancien commandant D.... Le caractère de M. Poivre, son âme pure, ses lumières lui laissèrent heureusement de l'influence ; mais, il eût encore à combattre pour le service de la Patrie et du Roi, contre l'ignorance et la mauvaise foi.

Tout retombait dans la décadence.

Il eut à défendre jusqu'aux pauvres habitants de Madagascar chez qui le nouveau gouverneur avait imaginé le projet d'établir des postes militaires pour faire la traite, et par conséquent, d'introduire la guerre dans l'île.

Il fallut toute la fermeté de notre administrateur pour empêcher l'exécution de ce dessein désastreux dont le but, dans ceux qui le proposaient au gouvernement, était de faire une grande fortune en ramassant beaucoup de noirs.

Cette île a toujours paru une mine féconde aux scélérats qui voulaient s'enrichir. Le cœur se soulève, l'indignation est à son comble, quand on songe à l'injustice, à la cruauté, à la perversité de tous ces amoureux de fortune, à l'oubli de tous les devoirs, non seulement comme citoyens, mais comme hommes. Périssent l'île de France, périssent les troupes, périssent la patrie, pourvu que je m'enrichisse ! Telle était leur devise (voici un trait qui donnera une idée de cet infâme esprit de cupidité).

Un des chefs puissants du pays, Jean-Hart, notre plus fidèle allié, et avec lequel nous faisons continuellement la traite du riz et des bestiaux, avait une tante nommée Betty qui possédait une habitation à l'Isle de France. Cette négresse faisait maison commune avec un chevalier de St Louis, que le gouvernement devait envoyer à Madagascar faire la traite militairement.

Cette Betty se chargea d'aller auprès de son neveu, et par des menées sourdes, de pratiquer les sujets de Jean-Hart contre lui. Quand elle se crut certaine du succès, elle le fit dire au gouverneur. Celui-ci proposa sous divers prétextes à l'intendant d'envoyer à Madagascar un nommé Labigorne (b2) qui savait la langue du pays pour y avoir séjourné autrefois. Ce Labigorne avait pris un certain empire de séduction sur les Malégaches qu'il avait conduits aux combats. Sous ces rapports, il devenait précieux aux projets du Gouverneur.

M. Poivre se récria contre une telle proposition, persuadé qu'à l'instant où Labigorne paraîtrait à Madagascar, tout serait en désordre.

Le gouverneur ne pouvant rien gagner sur son collègue fit passer en secret cet homme dans l'île.

A peine y fut-il arrivé qu'il se composa une troupe (à qui il avait apporté des fusils), mais la mort le surprit au milieu de sa lâche entreprise. On trouva dans ses papiers son projet qui était de tomber à l'improviste sur Jean-Hart, de le saisir lui, sa famille et ses sujets, au nombre de 2.000, de les embarquer sur deux vaisseaux prêts à les recevoir, et de les aller vendre: à 500 livres pièce seulement, c'était un coup d'un million !

Mais notre traite était perdue ; cette trahison eût faire fuir dans les montagnes tous les habitants du bord de la mer, et l'île de France eût péri. La mort de ce misérable sauva les établissements français de ce désastre. Mais je reviens à mon sujet.

L'impossibilité de lutter contre tant d'obstacles, d'exécuter un plan suivi d'administration fit désirer à M. Poivre de revenir en Europe. Il n'attendit pour solliciter son rappel que le retour des bâtiments expédiés aux Moluques : il désirait au moins laisser la culture des épiceries à des îles où il ne pouvait plus faire d'autre bien.

Enfin, M. Prévost reparut : son expédition avait eu le succès le plus complet ; il apporta une quantité considérable de muscadiers très bien conservés, environ dix mille noix muscades germées ou propres à la germination, et quelques centaines de girofliers. (La relation de cette expédition a été imprimée, et se trouve dans le recueil intitulé ; *Œuvres complètes de Monsieur Poivre, Paris 1797*, sous le titre de *Rapport fait à l'Académie des Sciences*.)

M. Poivre ne s'en tint pas là ; l'expérience l'avait rendu défiant : il fit rembarquer, au mois de juin 1771, M. Prévost pour les Moluques. Ce voyage fut encore plus heureux que le premier. Le roi d'Yolo, qui avait conservé pour M. Poivre la plus profonde affection, avait fourni aux navigateurs, qui paraissaient en son nom, tous les renseignements et tous les secours désirables. M. Prévost rapporta, pour ainsi dire, une forêt de muscadiers et de girofliers, et assura ainsi pour jamais à la colonie la possession des épiceries fines.

L'abbé Raynal, dans son *Histoire philosophique des deux Indes*, dit à cette occasion : « Cette avidité barbare dont les nations sont si souvent indignées, révoltait singulièrement M. Poivre, qui avait parcouru l'Asie en naturaliste et en philosophe. Il profita de l'autorité qui lui était confiée à l'île de France, pour faire chercher dans les moins fréquentées des Moluques, ce que l'avarice avait si longtemps dérobé à l'activité. Le succès couronna les travaux des navigateurs hardis et intelligents qui avaient obtenu sa confiance ».

Après avoir établi tous ces plants sur le superbe jardin de Montplaisir, il ne songea plus qu'à quitter son administration.

Chargé de tous les détails de la marine, de la justice, de la police, des finances, du commerce, et surtout des moyens de faire vivre les troupes et les escadres, dans un pays où, au nom du ministre, on arrêta la culture du blé, et où l'on détruisait les troupeaux, sa santé succombait sous tant de fatigues, dans un climat brûlant, tel que celui du Port-Louis, où dès le matin, le thermomètre marquait 28 degrés. Il essuya une maladie dont les soins de sa digne épouse triomphèrent heureusement.

En ce temps là, c'est-à-dire en 1770, une lettre du ministre annonçait une rupture prochaine avec l'Angleterre et l'envoi d'un grand nombre de bâtiments de transport et d'une escadre. Les mêmes dépêches ordonnaient à l'intendant de mettre l'île en état de défense, et de faire toute sorte d'approvisionnement. M. de Choiseul lui disait : ***Nous vous envoyons des troupes et des vaisseaux et point de vivres, ni d'argent ; mais vous êtes là.***

Il fallait que l'on comptât bien sur le génie et le patriotisme de M. Poivre, pour lui tenir un pareil langage.

***Vous êtes là !***.... mais l'île était sans ressource ; les bœufs pour la salaison manquaient à Madagascar et à Bourbon.

M. Poivre expédia aussitôt pour le cap de Bonne-Espérance, deux vaisseaux qui ne tardèrent pas à revenir chargés de vivres de toute espèce. Il tira de Bourbon trois millions de livres de blé ; il fit venir de Chine une quantité de nankins et de toiles pour l'habillement des troupes qui se trouvèrent dénuées de tout, comme il l'avait prévu. Il fallut aussi songer à rétablir les batteries, à rassembler des bois de marine, du fer, du plomb et d'autres matières qu'une longue guerre pouvait exiger. Il fallait se pourvoir de cordages, de brais, de goudrons etc., dont le magasin n'avait pas de quoi fournir à la carène de deux vaisseaux. Comme il n'y a pas de lieu en Asie qui produise une plus grande quantité de ces matières que les Philippines, et sachant que les magasins du roi d'Espagne en étaient toujours pourvus, il y en envoya chercher.

Je n'omettrai pas de faire remarquer que, sans la grande réputation de probité de M. Poivre, il n'aurait pu faire ses principaux achats. Il obtint des Hollandais du cap de Bonne-Espérance une grande marque de confiance, car ses vaisseaux furent nourris et entièrement chargés à crédit, sur des lettres de change payables en France, signées de lui. Je suis fâché d'ajouter que ces mêmes lettres de change ne furent acquittées que longues années après, sous le gouvernement de Louis XVI.

Les vaisseaux qui avaient été annoncés arrivèrent. Ils étaient partis de France sous la simulation d'une expédition pour la Martinique. Ce ne fut qu'à une certaine hauteur qu'ils ouvrirent leurs paquets où ils trouvèrent l'ordre de venir à l'Isle de France. L'intention de M. de Choiseul était d'avoir dans cette île, et d'avance, une force considérable et disponible assez proche de l'Inde, pour y tomber au moment d'une déclaration de guerre. Il est sûr, remarque M. Poivre, que si cette vue d'un grand homme d'état eût été remplie, nous eussions enlevé aux Anglais leur prépondérance dans l'Inde et l'aurions eue nous-mêmes.

34 bâtiments de mer, dont 4 vaisseaux de 64 canons, 19 flûtes, 3 brigantins, 8 bricks ou corvettes, étaient à la charge de la colonie.

A cette époque, arriva aussi un officier chargé de faire des découvertes aux terres australes. Il partit avec deux vaisseaux. M. Poivre fournit aux équipages, avec le soin d'un père tendre et prévoyant, des couvertures et des vêtements chauds pour qu'ils puissent supporter les froids des mers glaciales.

Peu après, M. de Bougainville qui avait amené avec lui un indien de l'île d'O-taïti, désira le renvoyer dans sa patrie, et fit pour cela l'abandon de 35.000 francs qui lui étaient dus à l'Isle de France. M. Marion, capitaine de vaisseau qui espérait en faire une grande affaire de commerce, se chargea de remmener cet indien. (c2)

Les instructions données par M. Poivre pour l'avancement des sciences, pour les recherches à faire sur tout ce qui pouvait être utile à l'agriculture et au commerce, les détails de salubrité, de sûreté dans lesquels il entra pour les deux expéditions, quoiqu'accablé de tant d'autres soins si importants, sont admirables.

Le Tahitien mourut de la petite vérole dans la traversée, et M. Marion fut assassiné et dévoré avec vingt huit personnes de son équipage, par les anthropophages de la Nouvelle Zélande. (d2)

M. Poivre reçut cette année de S. M. le Brevet d'intendant de la marine, en témoignage de satisfaction de ses services.

Peu de temps après, on reçut l'heureuse nouvelle de la continuation de la Paix.

Mais un fléau terrible, la petite vérole avait été apportée dans l'île ; elle y fit de grands ravages. M. Poivre en adoucit les malheurs par l'introduction de l'inoculation, et fit des ordonnances sanitaires qui arrêtaient ce fléau dans l'intérieur de l'île autant qu'il était possible.

Au milieu de tous les embarras dont il venait d'être accablé, il en suivit un autre qui fut désastreux et pensa réduire la colonie à la plus horrible détresse.

Les instructions du Roi aux deux chefs portaient l'injonction de faire de la colonie une colonie de subsistances, et donnaient à l'intendant le pouvoir de recevoir dans les magasins du gouvernement toutes les denrées céréales que les habitants pourraient fournir. Ces denrées étaient payées (sur un prix débattu contradictoirement) en lettres de change sur France, à six mois de vue. Cette mesure, jointe à la destruction des sauterelles, des oiseaux et des rats, les avances faites par le Roi aux habitants, avaient animé l'agriculture à un tel point que les plaines se couvrirent bientôt d'immenses richesses, dont l'habitant était sûr de trouver le débouché. Tout prospérait, lorsqu'on donna subitement à M. Poivre l'ordre de ne plus recevoir d'autres grains que ceux qui seraient absolument nécessaires. En même temps, les lettres de change qui devaient être payées à six mois de vue, ne le furent plus qu'à dix huit mois. Ces deux fausses mesures jetèrent un découragement général parmi les colons et perdirent la colonie (e2)

M. Poivre n'avait cessé de demander son rappel. Il l'obtint au mois de février 1772, mais pour n'en user que lorsque son successeur serait arrivé.

Jusqu'alors, il ne cessa de donner des soins aux plants d'épiceries que M. Prévost avait apportés des Moluques, et dont la propagation était d'un si haut intérêt pour la métropole. Il ne les avait pas seulement établis dans le jardin de Montplaisir, comme je l'ai déjà dit, mais encore dans celui de M. Céré, aussi à l'île de France, et dans celui de M. Hubert à Bourbon ; les soins qu'on prit eurent tant de succès qu'on aurait dit qu'ils étaient encore dans le sol où la nature les avait fait naître.

Il en mit à part ce qu'il en fallait pour les îles Seichelles et Cayenne, et distribua les autres à divers habitants. Son espoir en envoyant ces plants aux Seichelles était que ces îles étant par la même latitude que Banda, seraient parfaitement propres à leur culture. Il y envoya en même temps un cultivateur habile et lui donna toutes les autres plantes qu'il jugea utiles à cette petite colonie.

Tout le monde sait que les plants qu'il fit passer à Cayenne y ont parfaitement réussi.

Enfin, M. Poivre avait enrichi nos colonies d'une multitude de végétaux utiles dont quelques-uns nous tiraient de la dépendance des autres nations à cet égard (f2).

M. Poivre, dont la sollicitude et le génie s'étendaient à tout, avait entrepris de nettoyer le bassin du Port-Louis, qui avait été à peu près comblé par l'éboulement des terres qui l'avoisinent, éboulement causé par le fer et le feu des défricheurs de forêts, pendant l'administration qui précéda la sienne. Les vaisseaux étaient obligés de mouiller à demi-lieue du port, exposés à tous les vents.

Aidé des lumières de M. de Tromelin et de M. de Cossigny (g2), ingénieur de la colonie et correspondant de l'Académie des Sciences, il conçut aussi le projet d'un nouveau port. Tout cela fut exécuté ; et ce n'est que depuis lors, que les vaisseaux trouvent à l'île de France un abri assuré contre les ouragans si fréquents et si terribles dans ces parages depuis le mois de décembre jusqu'à celui d'avril.

Enfin, M. Poivre vit arriver son successeur, ou plutôt, comme il le dit lui-même, son libérateur.

Il lui remit l'état de situation de la colonie, et en le comparant à celui où elle se trouvait en 1766, on peut dire qu'elle était florissante mais le fléau de la petite vérole qui l'avait ravagée, celui des deux ouragans consécutifs, celui d'une sécheresse extraordinaire qui avait suivi les ouragans, une surcharge extrême et imprévue de consommateurs, et plus que tout cela, les contradictions que la mauvaise volonté, l'ignorance et la cupidité opposaient à tout ce qu'il entreprenait : tant d'obstacles réunis l'avaient empêché de porter la colonie au point de prospérité qu'il méditait.

M. Poivre laissa à son successeur des documents très utiles sur la sûreté de la navigation tant autour des deux îles que de celle de Madagascar, sur la route de l'Inde à travers l'archipel des Maldives ; route qui jusque là offrait mille écueils inconnus. Il avait assuré ces importantes découvertes par un dépôt de cartes et de journaux dans les archives de la colonie.

Il avait fait usage, comme je l'ai déjà dit, de toutes ses connaissances pour former ce jardin précieux qui réunissait les productions des quatre parties du monde.

Un voyageur célèbre M. Melon, qui a parcouru utilement une partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Égypte, écrivait à cette époque :

« Le jardin du Roi à l'île de France me paraît une des merveilles du monde. Le climat de cette île lui permet de multiplier en pleine terre les productions de toutes les parties de l'univers. Le voyageur trouve, rassemblé dans ce jardin, plus de six cents espèces d'arbres ou d'arbustes précieux, transportés des divers continents. Tous n'ont pas atteint encore leur point de perfection. Il faut du temps et des soins pour acclimater et naturaliser les arbres. Cette partie de la culture, qui demande beaucoup d'observations, de sagacité et de philosophie, était une des choses dans lesquelles M. Poivre excellait. M. de Céré, son élève, y est devenu très habile. Le manguiier a été vingt ans dans les îles de France et de Bourbon sans y donner de bons fruits, les deux îles sont actuellement couvertes de ces arbres qui produisent en grande abondance des fruits délicieux. On peut dire la même chose de plusieurs autres, qui par degrés y on réussi. »

« Les clous de girofle, sortis du jardin du Roi, de l'île de France, que M. l'abbé Raynal a vus, et qu'il dit être *petits, secs et maigres*, avaient ces qualités parce qu'ils étaient les fruits du premier rapport d'arbres faibles et encore languissants, nouvellement transplantés loin de leur terre natale. Aujourd'hui, il n'en dirait pas autant du fruit des mêmes arbres, ni de ceux du jardin de M. Hubert qui cultive à Bourbon avec le plus grand succès huit mille girofliers ».

L'établissement de cette vaste pépinière que le climat, la situation et le génie de cet homme célèbre a créée, n'est pas un des moindres bienfaits de M. Poivre, un de ses moindres titres à la gloire.

Si cet habile administrateur avait été secondé par des chefs militaires, tels que M. de Steinaüer, il aurait, par ses connaissances, par son travail assidu, par la profondeur de ses conceptions et l'exemple de ses vertus, porté cette colonie au plus haut degré de prospérité.

Mais il semblait que dès lors, la fatalité nous aveuglait et nous conduisait à la perte de nos colonies, que d'autres fautes et d'autres malheurs ont produit plus tard. Nous pouvions, avec le secours de l'île de France, située à l'entrée de l'océan Indien, protéger notre commerce des Indes. Nous pouvions avec l'île de France et Pondichéry, considérés dans les rapports qui liaient ensemble ces deux précieux établissements, conserver une riche portion du commerce de ces vastes contrées dont les Anglais se sont depuis rendu les seuls possesseurs.

Depuis longtemps, la Grande Bretagne jetait un regard d'envie sur l'île de France qui semblait, par sa position, préparer, sinon la ruine de ses propriétés d'Asie, mais du moins menacer son ambition de la plus redoutable concurrence. Aussi, dès que la guerre fut allumée entre elle et sa rivale, dirigea-t-elle tous ses efforts de ce côté. A cette occasion, l'abbé Raynal s'écrie : *Quelle honte, quel malheur pour la France, si elle s'en laissait dépouiller !* Cette honte et ce malheur sont arrivés.

M. Poivre avait des idées très profondes et très saines sur l'importance de l'île de France dans le cas où nous conserverions des propriétés dans l'Inde, et sur son peu d'utilité si nous renoncions à y avoir des comptoirs.

Il a montré des connaissances tout aussi justes sur Pondichéry, sur le Bengale, sur la nullité de nos forces, de notre influence et de notre commerce comparés aux moyens des Anglais.

Mais, toutes ces vues d'un homme d'état n'ont plus d'importance à présent que les dernières guerres ont tout changé, que l'île de France ne nous appartient plus, que la puissance territoriale des Anglais dans l'Inde est immense comme son commerce, que notre ruine est consommée.

Par les derniers traités, les Anglais nous ont accordé l'île Bourbon, Pondichéry, et Chandernagor.

Mais, qu'est-ce que ces possessions ?

L'île Bourbon est située à trente cinq lieues de l'île de France. Ses rivages escarpés et sans port, et une mer presque toujours agitée, rendent ses abords dangereux et souvent impraticables. Il n'y a pour le débarquement des chaloupes qu'un pont-levis soutenu par des chaînes de fer ; à l'extrémité de ce pont est une échelle de corde où grimpent ceux qui veulent aller à terre. Dans tout le reste de l'île, on ne peut débarquer qu'en se jetant à l'eau. On ne peut donc faire de cette île un entrepôt de commerce, mais seulement un établissement agricole de peu d'intérêt, l'île produisant du blé, du riz et du café que la fureur des ouragans n'épargne pas toujours.

Qu'est-ce que Pondichéry ?

Autrefois, grande, belle et forte, cette place était le premier établissement de la Compagnie française des Indes. Les Anglais la rasèrent en 1761, et depuis, l'ont tour à tour prise et rendue et reprise : elle est aujourd'hui dans le plus grand délabrement. On y fabrique des guinées bleues et blanches, des toiles peintes, des mouchoirs communs, des bazins, des organdis, des [*stinkerques* ?], des mousselines de qualité inférieure. Elle est, pour ainsi dire, sous le canon de Madras d'un côté, et celui de Ceylan de l'autre, comme Bourbon est sous celui de l'île de France.

Qu'est-ce que Chandernagor ?

C'est une petite place située sur une des branches du Gange (sur l'Ougly) au dessus de Calcutta, l'un des établissements les plus considérables des Anglais. Son commerce consiste en velours, brocart, camelot, musc, rhubarbe de Tartarie et salpêtre.

Nous vendons sans doute ce salpêtre aux Anglais, car d'après les derniers traités, il ne nous est permis de porter, ni d'entretenir aucune force militaire dans nos trois colonies. Nous ne pouvons paraître dans ces mers que comme marchands et très petits marchands.

Voilà toutes nos possessions, toute notre puissance dans les Indes, ou plutôt notre impuissance, car, outre que Bourbon, Pondichéry, Chandernagor sont sous la main des Anglais, ces maîtres des mers occupent le cap de Bonne-Espérance, qui est la clé de toutes les Indes Orientales.

Du reste, il n'entre nullement dans mon sujet de faire l'énumération des forces anglaises. Si j'avais cette tâche à remplir, pour avoir plutôt fait, je ne dirais pas où sont les Anglais, je n'aurais qu'à chercher où ils ne sont pas. N'est-ce pas à Londres qu'on délivre des passeports pour tout l'univers ?

Je ne dois m'occuper ici que de ce qui a une relation directe ou indirecte à M. Poivre. Je remarquerai seulement, dans ses rapports avec la puissance anglaise, que ce Français si zélé pour le bien de son pays, qui a fait tout ce qu'un homme pouvait faire pour conserver nos colonies et pour augmenter leur prépondérance, qui a passé la plus belle moitié de sa vie à courir les mers, affrontant les écueils, les tempêtes et les pirates, en but à l'envie, à la calomnie, pour assurer notre part d'un commerce qui devrait être le patrimoine de toutes les nations ; je remarquerai, dis-je, que ce bon citoyen, était loin de penser que l'île de France, et par suite Pondichéry, deviendraient si tôt la proie de cette nation ambitieuse. *Sic vos non vobis !*

Nous avons vu que M. Poivre parcourait les Indes non seulement en citoyen éclairé sur les intérêts de sa patrie, mais encore en Philosophe. Personne mieux que lui n'a connu les mœurs et l'esprit des diverses nations d'Asie.

Je crois ne pouvoir intéresser davantage et donner en même temps une plus haute idée de l'homme illustre qui nous occupe, qu'en faisant connaître quelques-unes de ses remarques sur les mœurs et les gouvernements de certains peuples que les voyageurs nous ont souvent peints d'imagination.

Les Chinois sont le peuple qu'il a le mieux connu, et ses récits fondés sur les observations qu'il a pu faire à loisir, ressemblent peu aux relations diverses que l'esprit d'orgueil national, et quelques fois de vengeance ou de ressentiment, a inspiré à la plupart des écrivains, tels que Lord Makartney, Holmes, Barrow et l'auteur des mémoires de l'amiral Anson.

Après qu'on a lu tout ce que l'on a écrit sur les Chinois, on est fort embarrassé de se former une opinion juste tant les récits sont opposés. Quant à moi, j'ai fait une réflexion qui m'a dispensé de bien d'autres et qui a détruit toutes mes incertitudes : je me suis dit : Deux cent millions d'hommes (h2) réunis en société depuis près de cinq mille ans, et qui ont des mœurs, des institutions qu'ils conservent intacts pour leur bonheur, forment sans contredit le premier peuple de la terre.



Ce peuple semble être le tronc de l'arbre dont nous ne sommes qu'une feuille légère que le premier coup de vent détache et emporte à son gré.

Tyr, Babylone, Thèbes, Carthage, cités jadis si célèbres, qu'êtes-vous devenues ? Les Chinois, ces vieux enfants de la terre, vous ont vu naître et mourir, et subsistent toujours.

Tous nos philosophes, tous nos publicistes ont cru voir dans l'existence des nations les quatre âges de la vie de l'homme ; et, en effet, toutes les sociétés qu'ils ont observées, ont subi et subissent ces périodes de naissance, de virilité, de décadence et de mort. Ainsi, ils se sont crus autorisés à conclure que c'est là une loi générale et invariable de la nature.

Mais ces philosophes ont-ils daigné porter leur attention sur tous les peuples de l'univers ; ont-ils considéré les Chinois dont l'histoire semble commencer avec celle du monde et ne devoir finir qu'avec lui ? La durée de cet empire est un exemple qui impose silence à tous ces faiseurs de systèmes ; car une seule exception suffit, en ce cas, pour démontrer qu'il n'y a que les nations dont les institutions sont fondées sur le mensonge, sur les passions des hommes, qui soient passagères et mortelles comme eux. Qu'au contraire, celles qui ont pour guide la sagesse et la nature ne vieillissent jamais. Les cinq mille ans d'antiquité que nous offrent les Chinois en sont une preuve éclatante. *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit* : telle est la loi sur laquelle repose cet empire, loi que *Confutzee* (que nous nommons Confucius), appelle *la vertu du cœur*.

Là, ce n'est ni la force, ni le caprice qui ont fait des lois et qui les exécutent ; la raison seule les a dictées, la raison les maintient, et quant à la force, elle se puise à la même source que la justice.

La foule innombrable de législations qui tourmentent l'Europe, ne sont-elles pas la preuve de l'erreur ou de l'imposture qui les a créées ?

En Chine, la législation est le résultat de l'attention qu'on a donnée à l'ordre aux lois de la nature. Cette législation est simple ; elle devait se maintenir ; elle s'est maintenue sur ces fondements inébranlables, et il est tout aussi difficile de prévoir sa destruction, que celle de l'ordre physique de l'Univers.

M. Poivre était un des admirateurs sincère de cette grande nation. Son caractère calme, sa loyauté, sa haine profonde pour le despotisme sont des garants assurés que ce qu'il affirme est la vérité.

Il ne faut pas oublier, en étudiant cette nation, que ce n'est pas aux relations des voyageurs, des missionnaires qu'il faut s'en rapporter uniquement, mais bien aux propres annales des Chinois, *qui ont joint*, comme le dit Voltaire, dans ses *mœurs des nations, l'histoire du ciel à celle de la terre*. Leurs époques sont marquées par les éclipses, par les conjonctions des planètes. Seuls de tous les peuples, leur histoire n'admet point de fables, elle n'est que celle des faits. *Dès que ce peuple admirable écrit*, ajoute Voltaire, *il écrit raisonnablement*.

En général, les voyageurs qui ont mal parlé des Chinois, en ont jugé par ce qu'ils ont vu au port de Kanton, dans la plus basse et la plus ignorante classe, qui est là ce qu'elle est partout ; mais doit-on juger les mœurs d'une grande nation par celles de la populace des villes maritimes ? (i 2).

On sait que les étrangers, et surtout les européens obtiennent difficilement la permission de pénétrer dans l'intérieur de l'empire. Tout se borne à faire le commerce à Kanton. Le renversement du trône des Moghols et l'asservissement de l'Inde, sont pour eux un exemple qu'ils n'oublient point (k 2).

M. Poivre, par son caractère grave et doux, sa contenance noble et simple presque asiatique, a eu l'avantage, peut-être unique, d'avoir pour protecteur et pour ami le Vice Roi de Kanton, qui lui procura toutes sortes de facilités pour voir l'intérieur du pays. Il y voyagea pendant deux ans.

Il remarqua que ces mœurs de la nation, plus que toutes les lois, forment un obstacle invincible à l'établissement du despotisme. Si l'Empereur cessait d'être père, ses sujets cesseraient d'être ses enfants. Une insulte faite au père d'un général occasionna la dernière révolution qui mit un Tartare sur le trône de Pékin. Le spectacle d'un vieillard outragé révolterait tout l'empire.

La société n'est qu'une famille. Le chef en est le père commun. Les magistrats en sont les fils aînés.

Les anciens législateurs chinois ont établi :

Que toute société ne peut avoir d'autre but en se formant, que de jouir par son union de toute la félicité permise à l'homme sur la terre, par conséquent, de la liberté, de la sûreté, de la propriété et de l'égalité naturelle qui, dans aucun cas, ne doit souffrir d'autre altération que celle qu'établit le plus ou moins de mérite.

Que l'inégalité apportée par la différence de la force et des possessions, c'est-à-dire du hasard, ne doit jamais donner de droits réels au fort et au riche, sur le faible et sur le pauvre, mais uniquement celui de l'aider, de l'assister comme un semblable, un frère.

Que pour assurer à la société formée les avantages qu'elle s'est proposés par son union, tous les individus qui la composent doivent convenir entre eux d'un ordre moral qui sera la règle de tous.

L'ordre physique, ou l'harmonie invariable des mouvements établis par le créateur entre toutes les grandes masses qui composent l'univers, et entre la multitude inconcevable des êtres qui le peuplent, a donné aux législateurs chinois, grands observateurs de la nature, l'idée d'établir le bonheur et la conservation des êtres raisonnables sur l'ordre moral.

Cet ordre consiste dans l'accomplissement des devoirs de chaque membre de la société. Cet accomplissement est la vertu ; la vertu est l'harmonie morale qui peut seule faire le bonheur des hommes réunis en corps social.

Tel est le plan simple et majestueux de la législation chinoise, calqué sur celui du grand être qui, en présentant à l'homme le spectacle harmonieux de ses œuvres immenses, lui a appris que l'ordre moral pouvait seul conserver et rendre heureux les êtres raisonnables.

De ce premier principe de la législation chinoise dérivent tout naturellement tous les détails qui en forment l'ensemble, l'ordre moral étant l'accomplissement de tous les devoirs naturels, il en résulte que le père doit être père, le fils doit être fils, l'époux doit être époux, la femme doit être épouse ; en un mot, que chacun doit rester dans la place que la nature lui assigne et en remplir les devoirs (k2bis).

L'accomplissement de ces devoirs est la volonté suprême de Dieu, prononcée par la raison dont il a favorisé l'homme en le créant libre. L'ordre moral est l'hommage qu'il exige de sa créature.

Voilà le spectacle sublime que nous présente M. Poivre.

Peut-on être maintenant étonné de la durée presque éternelle de ce peuple, dont les institutions sont établies sur de pareilles bases ? Près de cinq mille ans d'antiquité ne sauraient être le résultat ni de la force, ni de l'artifice mais de la sagesse (I2).

M. Poivre nous offre ensuite plusieurs considérations de détail sur les Chinois.

Le peuple sous le gouvernement de ses empereurs jouit librement, et suivant le droit naturel, de la terre, de la mer, des rivières, de son industrie, etc.

La Chine doit son bonheur à une quantité d'institutions sages, dictées par le sens commun dont nous n'avons nulle idée (m2).

A la Chine seule, le gouvernement a trouvé le point entre l'exécution des lois et l'abus des lois (n 2), entre les impôts et les rapines (o2).

A la Chine seule, on trouve une histoire officielle des citoyens vertueux.

A la Chine seule, le gouvernement sait estimer les hommes (p2).

Tel est le tableau en grand des mœurs, des lois et de l'esprit de ce peuple pour lequel M. Poivre professe un si grand respect. Telle est la manière dont il observe et peint les nations.

Peut-on voir avec quelle sagacité, quelle énergie, il saisit un trait caractéristique ? Je vais rapporter ce qu'il dit du roi de la Cochinchine en particulier. Je citerai ses propres expressions :

« Le roi d'aujourd'hui (M. Poivre disait cela en 1750) ne trouvant pas le palais de ses ancêtres assez beau, en a reconstruit un nouveau sur le [illisible] impérial de la Chine. On a seulement conservé de l'ancien palais une salle dans laquelle le bon roi, bisaïeul de celui-ci, avait fait peindre des sujets qu'on ne voit guère représentés dans les palais des Princes : c'était des peintures de toutes les différentes conditions exercées par son peuple, et chaque tableau représentait chaque condition avec les misères qui y sont attachées. »

« On y voyait un laboureur dont la récolte est emportée par une sécheresse, et qui, les genoux en terre, la tête prosternée, demande au ciel de la pluie »

« Dans un autre, on avait peint un pêcheur surpris par une tempête et s'échappant du naufrage sur les débris de son bateau brisé »

« Dans un autre, des pauvres gens pillés, volés par des collecteurs de tributs »

« Dans un autre, un magistrat recevant de l'argent d'un homme riche pour opprimer un pauvre ».

« Enfin, on y voyait toutes les calamités humaines. »

« C'est dans cette salle que le bon roi couchait et passait la plus grande partie de sa vie. Le roi d'aujourd'hui n'y entre jamais ».

Cette anecdote, et la manière dont est présenté le trait qui la termine, est sublime, c'est le pinceau de La Bruyère.

Quand M. Poivre écrivait ainsi, il n'avait aucune intention de publier ses voyages. Personne n'avait cependant plus de choses intéressantes à raconter ; mais personne aussi n'avait plus de modestie, je dirai même plus d'indifférence pour tout ce que nous appelons vulgairement la gloire, malgré tous les titres qu'il y avait. Il se contentait d'avoir fait le bien, et quand on le pressait de publier ses ouvrages, il répondait en souriant : *il y a assez de livres*.

De retour en France en 1773, il resta deux années sans qu'on rendît justice à son administration. Les intrigants qui avaient tout mis en œuvre pour le perdre, dominaient encore. Enfin, sous le nouveau règne, Turgot, ce ministre honnête-homme, devint le protecteur de M. Poivre. Dès lors, il reçut les plus honorables témoignages de la bienveillance personnelle du Roi ; il en reçut aussi une pension de 12.000 francs et une gratification considérable, comme récompense de ses services.

M. Poivre fut consulté sur différents projets qu'on avait sur l'Inde et Madagascar : il donna les avis les plus sages, et fit sentir qu'en voulant s'emparer de Madagascar, on perdrait l'île de France, et que même l'entreprise échouerait. Si l'on eût suivi ses conseils, M. le Comte de Bienouski, à la tête d'une quantité de jeunes volontaires de bonnes familles, n'aurait pas péri à Madagascar. Il n'en échappa, je crois, qu'un seul.

Aimé et estimé de MM. Turgot et de Malesherbes, de la famille de La Rochefoucauld, de M. Bertin, de MM. Trudaine et Jussieu, des savants de tous genres, il n'aurait tenu qu'à lui, pour peu qu'il eût eu de l'ambition, de continuer et de suivre avec avantage la carrière administrative ; mais il n'aspirait qu'au repos, content d'avoir consacré ses plus belles années au service de la Patrie.

Il revint libre de tout soin jouir au sein de son ancienne retraite de la paix, de la tranquillité et du bonheur, dans l'exercice constant de toutes les vertus.

La culture de sa campagne, l'éducation de ses trois jeunes filles, les devoirs de bon parent, une correspondance avec d'illustres amis, les visites nombreuses des savants que sa réputation attirait auprès de lui, l'occupaient assez.

Il vécut onze années dans ce charmant séjour, mais à la douzième (en janvier 1786), une maladie douloureuse, la goutte à laquelle il était sujet, l'enleva à sa famille, à ses amis, aux pauvres, à l'humanité.

La mort ne le surprit point : chrétien sans ostentation comme sans faiblesse, il la voyait d'un œil serein. Il mourut en sage, comme il avait vécu.

Cette nouvelle, arrivée à Paris, fut un événement ; elle y causa un regret général. De toutes parts, on réclamait en faveur de sa veuve et de ses enfants les bienfaits du Roi. Quel éloge pour la mémoire de l'homme vertueux dont nous déplorons encore la perte !

M. Poivre laissa trois filles : l'aînée mourut jeune, la seconde a été mariée à M. de Pusy ; la troisième fut entraînée au tombeau par la douleur que lui causa la perte d'un de ses enfants. M. Poivre qui avait eu toutes sortes de facilité dans les Indes pour faire fortune, n'en laissa qu'une très médiocre ; mais il laissa à sa femme et à ses enfants le plus brillant de tous les héritages : celui de ses vertus.

M. Poivre joignait à beaucoup de philosophie, une piété profonde. Soit que ses premières études l'eussent porté de ce côté, soit que sa haute raison eût confirmé en lui ce penchant, il avait un esprit éminemment religieux. Plein de douceur, de tolérance, d'humanité, ou ce qui est la même chose, plein de l'esprit de l'Evangile, son âme était celle de Fénelon. Il pensait que la manière d'être surtout agréable à Dieu, au père des humains, était de faire du bien à ses enfants. Aussi, calculait-il tous ses instants pour accomplir cette noble pensée. Il connaissait si bien le prix du temps, qu'il ne se permettait ni jeu, ni spectacles, ni visites inutiles. Il disait que les ministres, les hommes en place ne pensent pas assez à la perte immense qu'ils causent à la société, en faisant perdre un temps infini dans leurs antichambres à ceux qui ont besoin d'eux. Il ne faisait jamais attendre personne ; jamais, il ne témoignait ni humeur, ni impatience : il n'était pas possible de joindre une plus grande égalité d'âme, à un travail si étendu, si compliqué, au milieu de tant de contrariétés, et souvent de douleurs vives occasionnées par la maladie.

J'ai entendu dire à sa respectable épouse (aujourd'hui Madame Dupont de Nemours) que dans l'espace de 19 années qu'elle a vécu avec lui, elle ne l'a vu en colère qu'une seule fois, voici quelle en fut la cause :

La nourriture des noirs à l'île de France consistait ordinairement pour les chefs en une livre et demi de riz, et pour les autres, en deux livres de maïs ; ou pour ces derniers en trois galettes de manioc qui devaient peser chacune une demi-livre.

Il avait passé un marché avec un habitant riche pour fournir aux noirs employés au service du Roi ces trois pains de manioc.

Quelques jours après les premières fournitures, il fut averti qu'un lieu de 24 onces, on ne leur donnait que 19 onces de manioc ; l'idée de voir ainsi diminuer à ces pauvres gens cette chétive nourriture, par une avarice atroce, le fit sortir de son caractère et le jeta dans un grand transport de colère. Mais quelle touchante colère !

Pendant tout le cours de sa vie, il fut toujours l'ami né de tous ceux à qui leur mauvaise fortune n'en avait laissé aucun ; il suffisait qu'un homme fut pauvre et abandonné de tout le monde, pour qu'aussitôt il se sentit une forte inclination pour lui. Cependant, M. Poivre n'aimait point les hommes en général ; il avait trop appris à les connaître. On lit, à ce sujet, dans des notes écrites de sa main : *la nature et le sentiment me parlent en leur faveur, ma réflexion les repousse ; mais la religion commande : c'est elle que je dois suivre.*

Nous avons vu comment aux sentiments les plus religieux, M. Poivre joignait les principes les plus nobles, les plus indépendants. Tout ce qui sentait le despotisme révoltait sa belle âme ; et, c'était là en effet la conséquence raisonnable de sa religion, qui considérant tous les hommes comme frères, et la justice comme une émanation de la divinité elle-même, ne doit pas souffrir qu'il y ait des oppresseurs et des opprimés.

C'est en partant de là que M. Poivre nous dit qu'un peuple n'est parvenu à la civilisation que lorsque les talents, la science économique, les mœurs, le mérite, donnent le premier rang ; que lorsque les travaux pénibles du cultivateur donnent le second ; que lorsque la force destinée à défendre les propriétés est enchaînée aux pieds de la sagesse ; que lorsque la classe des guerriers composée de citoyens propriétaires, ou soudoyée par eux, est réduite au nombre indispensable et considérée suivant l'ordre de ses services.

C'est en raisonnant religieusement qu'il établit encore, que la maxime fondamentale de tout droit politique est que les peuples se sont donnés des chefs pour défendre leur liberté et non pour les asservir. *Si nous avons un Prince*, disait Pline à Trajan, *c'est afin qu'il nous préserve d'avoir un maître.*

M. Poivre, dans les excellents écrits que sa modestie a dérobés au public, n'avait point en vue tel ou tel gouvernement en particulier : il voyait tous les peuples, tous les gouvernements et il écrivait.

C'est avec cet ascendant que donnent les lumières et la raison qu'il nous apprend que de toutes les sociétés observées par lui, la plus imparfaite celle qui approche le plus de sa destruction, est celle où chaque individu mécontent du corps social, n'en éprouvant que lésion et point de bonheur, y renonce dans son cœur, ne pense plus qu'à soi, devient égoïste. La société est dissoute sans que l'on s'en aperçoive. L'homme livré au penchant de la nature qui lui a donné le désir de se conserver, se livre exclusivement à ce penchant, rentre dans ses droits, et oppose vice à vice, c'est-à-dire intérêt à intérêt ; ce qui est désunion de toute société (q 2).

Un tel état est ouvert malgré tous ses soldats, malgré toutes ses forteresses, au premier ennemi. Qui est-ce qui défendra, ou plutôt, qui est-ce qui ne vendra pas son pays ?

Lorsque l'on a perdu (je parle toujours dans l'esprit de M. Poivre) ou dépensé en peu d'années ce que l'économie et la sagesse de plusieurs âges avaient amassé ; lorsque les revenus publics sont mal régis ; lorsque l'état a perdu plusieurs branches très riches de son commerce, et que les autres sont en danger ; lorsque ceux qui sont à la tête des affaires ne savent autre chose que demander, ou qu'ils ne savent que faire avec le pouvoir de disposer de tout ; enfin, lorsque la plupart des partis que l'on prend ont une mauvaise issue, il faut croire qu'il y a dans le corps politique quelque maladie secrète. On est sujet alors à blâmer le ministère, quoique ce soit quelquefois moins sa faute que celle de la corruption générale de la nation.

Si le chef et toutes les classes de citoyens ne prennent pas un intérêt également vif au bien et à l'honneur de la Patrie, on verra bientôt la faiblesse et l'esprit de vertige s'emparer de l'administration. Alors, la ruine de l'état est certaine.

Mais, si ceux qui sont à la tête des affaires distinguent et encouragent les hommes zélés pour la vertu, la liberté, la sûreté ; si l'intégrité est appelée à remplir les places, toute la nation se corrigera

d'elle-même par degrés. La corruption et la folie perdront contenance ; la vertu et les bons sens reprendront la supériorité.

C'est à peu près en ces termes que M. Poivre écrivait il y a soixante ans. Il écrivait pour tous les temps, pour tous les pays, parce qu'il avait une connaissance très étendue et très réfléchie, et surtout une connaissance pratique des hommes et des gouvernements de tous les pays.

Plein d'une juste admiration pour les mœurs et les institutions des Chinois, des anciens peuples de l'Inde et des Egyptiens, il arrête un instant des regards sur les Européens. Dans ce parallèle, que ces derniers lui semblent petits et barbares ! En effet, les Chinois, ce peuple qui n'a eu ni modèles, ni imitateurs, les Chinois étaient gouvernés par des lois sages, leur empire subsistait avec splendeur. Ils calculaient des éclipses (R 2), ils adoraient l'être suprême, que nous étions encore errants dans les forêts de la Gaule et de la Germanie, que nous adorions des *Teutatès*, à qui nos druides offraient des victimes humaines !

L'histoire des peuples d'Europe est-elle encore autre chose que l'histoire de leurs brigandages, de leurs pirateries, des outrages éternels faits à la raison humaine, au nom même de cette raison, au nom de la religion, au nom de Dieu lui-même ? Leurs annales ne parlent que de leur férocité et de leurs guerres ; leurs époques remarquables sont ce qu'ils appellent des *victoires*, c'est-à-dire des homicides, des massacres, des brigandages impunis.

M. Poivre parle-t-il du siècle de Louis XIV ? Il nous dit que les prétendues grandes choses qui se sont passées sous ce règne ont ébloui un peuple insensé, frivole et qui pense peu. Ces grandes choses n'avaient rien de solide : elles conduisaient à la décadence, parce qu'elles n'avaient pas le bonheur de la nation pour objet.

Qu'aurait-il dit s'il avait vu le règne de Bonaparte ?

M. Poivre possède une raison, une sagesse si élevées, qu'il est impossible en le lisant de ne pas rentrer en soi-même, de ne pas avoir honte de soi. Il agrandit l'âme : on est tout étonné de voir si petit ce qui auparavant paraissait si grand. Avec lui, la morale, la politique cessent d'être établies sur des bases mobiles. Ce n'est point accompagné du prestige des mots, ni dans de brillantes hypothèses qu'il nous montre le bonheur ; c'est dans des exemples vivants : c'est chez les Chinois ou chez les peuples de Ponthiomas.

Le bonheur des hommes : voilà le but qu'il ne perd jamais de vue. Il y rapporte tout ; il condamne tout ce qui ne l'atteint pas. C'est avec cette pierre de touche infaillible qu'il réprovoque le luxe ; son éloquence est digne de Rousseau. Écoutons-le :

« A mesure que les arts s'étendent et fleurissent, le cultivateur méprisé, chargé d'impôts nécessaires à l'entretien du luxe, condamné à passer sa vie entre le travail et la faim, abandonne ses champs pour aller chercher dans la ville le pain qu'il devrait y porter. »

« Plus les capitales frappent d'admiration les yeux stupides du peuple, plus il faut gémir de voir les campagnes abandonnées, les terres en friche et les grands chemins inondés de malheureux citoyens devenus mendiants ou voleurs et destinés à finir un jour leur misère sur une roue ou sur un fumier ».

Ces images sont effrayantes d'énergie et de vérité !

On voit par tout ce que j'ai dit de cet homme rare, que l'amour du bien et la haine du vice l'animent sans cesse. Sa bonté et sa continuelle sollicitude pour le soulagement des malheureux le rendirent cher à tous ceux qui eurent le bonheur de la connaître.

Je finirai par un trait qui achève son éloge, et qui à lui seul, serait un éloge complet.

Les noirs, lorsqu'ils ne sont pas trop maltraités, ont l'habitude de chanter pendant les travaux qu'ils font en commun, et ils inventent à mesure les paroles sur leur chant monotone et composé seulement de quelques notes.

A l'île de France, quand M. Poivre pouvait s'échapper du port pour venir à la campagne le samedi, avec son épouse, il trouvait encore les noirs jardiniers à l'ouvrage. Il leur parlait avec cette bonté touchante qui soulage, qui adoucit les peines les plus dures ; il regardait au moins ces pauvres noirs comme des hommes : aussi, un seul de ses regards les rendait heureux.

Voici ce qu'ils chantaient un jour, et qui fut recueilli avec attendrissement par sa digne compagne :

Un interlocuteur :

« *Si maître venait ici souvent nous autres tous mourir* »

Un autre interlocuteur :

« Pourquoi nous autres tous mourir ? »

Le premier :

« Parce que nous autres trop travailler pour faire plaisir à maître ».

=====

## Notes

-----

- (a) Avec ces lois féodales, qu'on ne trouve que chez les Européens et chez les Malais, ces derniers sont d'un caractère inquiet, aimant la guerre, le pillage, les entreprises téméraires, les aventures, la galanterie. Ils parlent sans cesse d'honneur, de bravoure, et dans le vrai, ils passent chez ceux qui les fréquentent pour le peuple le plus traître et le plus féroce qu'il y ait sur la terre. Et, ce qui est bien plus singulier, c'est qu'ils parlent la langue la plus douce de l'Asie, qu'ils ont une musique tendre et passionnée, et qu'on trouve aussi dans leur histoire un âge d'or.

Comme il passe sa vie dans l'inquiétude de l'agitation, le Malais ne saurait s'accommoder d'un habillement ample et large, tel qu'on en voit chez tous les autres peuples asiatiques. Ses habits sont justes au corps et chargés d'une multitude de boutons qui le serre de toutes parts. Il faut convenir que ce portrait est au moins fort piquant.

M. Poivre rapporte ces observations pour montrer que dans les climats les plus différents, et chez les peuples tout à fait étrangers les uns aux autres, les mêmes lois donnent des mœurs, des usages, des préjugés semblables.

- (b) Le royaume de Siam produit les fruits les plus délicats, les plus délicieux, et qui n'exigent presque aucune culture, tels sont les ananas, les mangoustes, les mangues, les bananes, les durions, les jaccas, etc.

Plus généreuse encore, la nature a placé dans cette terre, et presque à la superficie des mines d'or, de cuivre et d'étain fin, connu aux Indes sous le nom de calin.

Dans ce paradis terrestre, qui croirait que les siamois sont peut-être le plus misérable des peuples ? De temps immémorial, ils sont opprimés par le despotisme. Il n'y a jamais eu à Siam que des tyrans stupides sous le nom de Rois. Si dans les longs siècles de malheurs que cette nation a éprouvés, il s'était élevé un seul génie, un seul sage, il l'eût éclairée, lui eût donné des mœurs et l'eût rendue heureuse ; mais elle n'en a jamais produit un seul.

Le Père Tachard, qui faisait partie de l'expédition envoyée à Siam par Louis XIV, sous les ordres de Laloubère, vante dans sa relation les grandes richesses du roi, parle d'*idoles d'or massif*, de *Palais*, etc. ; tandis que c'est dans un palais fait avec des étais de bambou fendu qui forment les planchers, le mur et le comble, que les envoyés de Louis XIV furent logés. Les piliers sur lesquels les maisons y sont élevées pour éviter l'inondation, sont des bambous gros comme la jambe. Leur élévation au dessus du sol est d'environ 12 pieds, et l'on y monte par une échelle comme dans nos moulins à vent. Voilà ce que le père Tachard appelle des *Palais*.

M. Poivre remarque que les Talapoins ont conservé le pouvoir de protéger contre la tyrannie ceux qui se rangent sous leur étendard. Ces prêtres de *Samonocho-*

*dom\_*, le dieu des Siamois, sont en très grand nombre, de façon que le royaume se remplit d'une foule de paresseux qui, à l'abri d'une mandille jaune, aiment mieux vivre aux dépens du pauvre peuple que de travailler. Leurs lois les obligent à garder le célibat, ce qui occasionne dans un climat chaud comme celui de Siam, beaucoup de désordre, et dépeuple entièrement le pays. Leurs temples sont des lieux d'asile pour les malfaiteurs comme en Portugal, en Espagne, en Italie.

On traverse des plaines immenses de ce royaume (pendant dix à douze journées) qui offrent à la vue un sol excellent, bien arrosé, mais en friche. On est obligé de faire ce voyage en caravanes, à cause des tigres et des éléphants à qui ce beau pays est abandonné.

- (c) Il serait fort intéressant de suivre M. Poivre dans tous les détails qu'il donne sur les productions de l'Inde, sur le commerce, les arts, l'agriculture, les mœurs, les guerres de tous ces peuples. Rien n'échappe à ses observations : il décrit les animaux domestiques et sauvages, les reptiles, les insectes, les oiseaux, les poissons, les minéraux. A mesure qu'il examine un sujet, il en décrit les propriétés, l'utilité et le dessin.

Au milieu de tant de richesses, de tant de superflus que produit l'Inde, il nous représente ses habitants extrêmement pauvres. Il en attribue la cause aux vices des gouvernements. Les conquérants farouches qui descendirent du Caucase, du Taurus et de l'Immaïn subjuguèrent les paisibles habitants du bord de l'Inde de l'Ydaspe, du Gange et ravagèrent tout d'abord. Leurs successeurs les ont imités, ignorant l'art de rendre les peuples soumis et heureux par de bonnes lois, *les rois*, dit-il, *y traitent leurs sujets en ennemis, et préfèrent les dépouiller en vainqueurs plutôt que de les gouverner en pères*. Il nous peint ces peuples que la seule douceur pouvait soumettre, soulevés et réunis en grand nombre dans des montagnes inaccessibles, et sortant de leurs retraites pour venir attaquer leurs injustes conquérants qui tremblent à leur tour au seul nom des Marattes. C'est encore ainsi que les mogols et les Anglais appellent les anciens Indiens qui combattent pour la liberté de leur pays. Maintenant, la prescription est sans doute irrévocablement acquise en faveur des Anglais, puisque l'on est convenu de regarder et de traiter comme des brigands ceux que Dieu avait fait naître dans ces contrées et qu'on en a chassés. Il fait voir les faux prétextes des guerres entreprises dans les Indes par les Anglais, guerres que l'on soutient, dit-on, pour tel ou tel prince, tandis que l'intérêt particulier en est la cause et les richesses, l'objet.

Dans tous les temps, les Anglais se sont conduits de la sorte : Elisabeth, cette princesse si vantée, Elisabeth, dans les lettres patentes qu'elle accorda à Walter Raleigh en 1584, lui céda la propriété des terres où ses navires aborderaient, pourvu qu'elles n'appartiennent alors à aucune nation chrétienne. Que devenait le droit des anciens habitants de ces terres non chrétiens ?

M. Poivre cite des traits de tyrannie causée par l'avarice des Européens, des traits tels que je n'ose pas les rapporter ici, sur les princes, les gens riches, ensuite sur les pauvres habitants. Si l'on veut en avoir une faible idée, qu'on se rappelle la conduite des Anglais, en 1795, à l'égard de Tippe-Zaëb, et tout récemment les traitements affreux qu'ils ont exercés envers le roi de Ceylan et toute la famille royale. Et c'est un peuple de chrétiens, un peuple qui se dit libre et civilisé qui donne ainsi aux peuples qu'il appelle sauvages, tous les exemples de la barbarie.

Pendant son séjour à Pondichéry, M. Poivre s'instruisit avec soin de plusieurs des arts indiens. Il rédigea un mémoire très détaillé sur la manière dont les Indiens peignaient leurs toiles et donnaient à leur peinture cette fixité que les Européens ont été si longtemps à savoir donner aux leurs.

Quant à la manière de rendre les toiles très unies, nous sommes à présent plus expéditifs et plus habiles qu'eux. Mais, il n'y a pas de doute que la perfection de nos manufactures n'ait été préparée par les différents moyens que les voyageurs attentifs nous ont enseignés.

M. Poivre fait une courte narration de l'histoire des Mogols depuis Alexandre, il parle de Gengis Khan, de Tamerlan et autres dominateurs.

- (d) Tout le monde sait la réception que reçut M. de La Bourdonnais en arrivant à Paris, lâchement calomnié, il paya de trois années de prison, sans jugement, les services qu'il avait rendus à la France.
- (e) M. Poivre compare la manière dont les Anglais et les Français traitent leurs prisonniers. Madras s'était rendu à discrétion ; mais on ne toucha à rien de ce qui appartenait aux habitants. On les laissa maîtres dans leurs maisons ; les femmes furent respectées.

Dans le temps que l'on traitait ainsi les Anglais dans l'Inde, ils pillaient Louisbourg, ils en chassaient les habitants et le renvoyaient en France entièrement dépouillés.

Qu'aurait dit M. Poivre, s'il y avait eu alors des Pontons ?

Je ne négligerai pas de faire connaître les observations du voyageur sur les missions qui parcouraient l'Inde. Sa véracité ne saurait être mise en doute. Il nous apprend que ces messieurs ne s'accordaient pas entre eux, et que cette division régnait parmi les convertis. Les uns étaient des chrétiens de la façon des Jésuites, les autres de la façon des Capucins. Le sujet et le prétexte de ces disputes était de savoir si l'on peut permettre aux néophytes telles ou telles cérémonies que les uns disent être religieuses, les autres purement civiles. Le St Siège envoyait des bulles que chacun expliquait à sa fantaisie ; ainsi, rien ne finissait. Les Capucins criaient et faisaient peu de chrétiens ; les Jésuites laissaient crier, allaient leur chemin et baptisaient toujours.

M. Poivre qui joignait au cœur le plus sensible, à la raison la plus parfaite, les lumières sublimes de l'Évangile, M. Poivre qui n'avait que la passion du bien et qui était sans préjugés, ne savait comment excuser la conduite des Jésuites envers les Parias. « Je ne doute pas, dit-il, du zèle de ces pères pour la foi, mais pourquoi séparent-ils dans l'église, les Parias d'avec les autres Castes, comme s'il y avait devant Dieu distinction de personnes ? Pourquoi lorsque ces pauvres parias sont malades, les Jésuites ne daignent-ils pas entrer chez le moribond, pourquoi lui administrent-ils les sacrements sur le seuil de la porte et avec la précaution de ne jamais toucher l'*infâme paria* ? » Est-ce donc là la religion de Jésus ?

Dans les anciennes histoires indiennes, on ne voit point de semblables distinctions. Les hommes des premiers âges n'avaient d'autre noblesse que leur innocence ; le mérite seul et la vertu donnaient des ministres à Dieu et des rois aux peuples. Mais, avec le temps, le mérite fit place à l'intrigue et le vice usurpa les prérogatives de la vertu.

M. Poivre prétend que les missions de Camboye, de Siam, de Ségu, des Philippines se font dans le même esprit. « De tout ce qu'il a vu dans ces pays-là, ajoute-t-il, avec sa candeur ordinaire, on doit conclure que si Dieu prend pitié de ces peuples idolâtres, les premiers coups de sa grâce toute puissante doivent être employés à convertir la plupart des missionnaires ».

M. Poivre fait des observations et des recherches fort curieuses sur la religion des Indiens, sur leurs livres sacrés, sur la métempsycose, sur les Brame, sur les Bonzes, toutes choses qui ne peuvent entrer dans cet éloge, et que l'on connaît d'ailleurs assez bien à présent, par les ouvrages des savants, par les mémoires de l'académie de Calcutta. Ce que j'en ai dit suffit pour faire voir combien M. Poivre, qui avait alors à peine 26 ans, était judicieux, et que rien ne lui échappait.

Il fait la description de la fameuse Pagode de Chérembran [Chalembrom] , bâtiment immense tout en pierres de taille, dans un pays où il n'y a ni carrières, ni pierres à 30 lieues à la ronde, ni rivière pour en faciliter le transport. On y voit plusieurs tours fort élevées dont le dedans et le dehors sont ornés d'ouvrages de sculpture. Mais, ce qu'on y remarque de plus curieux, c'est une chaîne de pierres qui paraît



être d'une seule pièce, quoiqu'elle fasse le tour de tout le bâtiment ; de façon que les anneaux entrelacés l'un dans l'autre, paraissent sans division. Cet ouvrage est en même temps un prodige de la nature à cause de la vaste étendue de la pierre, et un chef-d'œuvre de l'art par l'adresse des ouvriers qui ont travaillé une matière si dure et si cassante comme s'ils eussent manié de la cire.

(f) Tout fournit matière aux observations, aux descriptions de M. Poivre : il parle des esclaves, de la manière dont on les traite ; il juge l'esclavage en homme religieux et humain. Il décrit avec de grands détails la culture de plusieurs plantes utiles ; il rapporte un fait important, c'est que le manioc qui a été apporté du Brésil à l'île de France, y a perdu sa qualité vénéneuse, et sert de nourriture aux noirs. Il nous apprend aussi que sur ce sol favorisé du ciel, on ne trouve aucun animal féroce, aucun insecte malfaisant et que les serpents n'y peuvent vivre, quoiqu'il y en ait dans une petite île voisine qu'on appelle *l'île aux serpents*.

(g) Selon M. Poivre, les habitants d'Angola et du Congo sont gouvernés par des rois très despotiques. Ils adorent un mauvais esprit et quelques-uns adorent des animaux féroces, mais surtout le buffle sauvage. Les Angolins sont adroits pour les ouvrages des mains ; ils travaillent fort bien l'ivoire. M. Poivre y vit des peintures faites par un jeune homme et qui annonçait d'heureuses dispositions.

(h) Arrivé à la hauteur des Canaries, à cent lieues des côtes d'Afrique, M. Poivre observa un phénomène bien singulier : par une nuit très noire, la mer parut toute en feu ; on pouvait lire sur la galerie à la lueur du sillage du vaisseau. Il pleuvait, et chaque goutte de pluie tombant sur l'eau salée, multipliait à l'infini les lueurs fugitives du vaste phosphore dans lequel le vaisseau était plongé.

M. Péron a observé ce phénomène dans son voyage aux terres australes. Bernardin de St-Pierre décrit aussi, avec enthousiasme, ces étoiles brillantes qui semblent jaillir par milliers du fond des eaux, et dont, ajoute-t-il, celles de nos feux d'artifice ne sont qu'une bien faible imitation. D'autres marins ont observés des parallélogrammes incandescents, des cônes de lumière, des guirlandes éclatantes. On a vu quelquefois de ces masses embrasées qui roulent sous les vagues, comme autant d'énormes boulets rouges. Enfin, ce phénomène, si digne de la méditation du physicien, se présente aux yeux sous mille formes diverses.

Voici l'explication qu'en donne M. Poivre : « Depuis 12 à 15 jours, il soufflait un vent du nord-est extrêmement chaud, qui avait rempli l'air et la mer de tout le feu des sables d'Afrique ; les rivières du Sénégal et de Gambie chargées de tous les sels et huiles, et par conséquent du feu des terres qu'elles arrosent, viennent les déposer dans la mer qui se trouve par là susceptible d'enflammer au moindre mouvement occasionné par le choc d'un corps étranger, et de laisser échapper de toutes parts les parcelles de feu dont elle regorge. »

L'esprit prétendu du sel, le bitume, le pétrole, les huiles animales, le frai du poisson, celui des mollusques, les débris des animaux marins, ont paru tour à tour susceptibles de fournir à l'explication de tous ces prodiges ; plusieurs hommes célèbres ont eu recours à l'électricité, d'autres plus récemment au phosphore, et cependant, l'opinion des physiciens rigoureux flotte encore incertaine sur la cause de ce grand phénomène de la nature.

M. Péron est persuadé que la phosphorescence appartient essentiellement à toutes les mers. On l'observe, dit-il, au milieu des flots de l'équateur, dans les mers de la Norvège et de la Sibérie et dans celles du pôle Antarctique. Il prétend que ces prodiges peuvent tous être rapportés à un principe unique, la phosphorescence propre aux animaux marins, aux mollusques et aux zoophytes mous. Il met à la tête de ces zoo-

phytes le *pyrosoma-atlanticum*, dont la surface extérieure est hérissée de gros tubercules brillants et polis comme autant de diamants. Quand on l'irrite, l'animal paraît d'un rouge de fer fondu, d'un éclat extrêmement vif. Un autre zoophyte remarquable est la *physale*, animal perfide qui étend à la surface des flots, de nombreux tentacules d'une couleur bleue vive et pure ; malheur à la main qui veut les saisir. Le sentiment de la brûlure n'est pas plus rapide que celui du venin que recèlent ses membranes : une cuisson insupportable, des ampoules et une stupeur profonde dans le membre qui l'a touchée, sont les effets instantanés du contact le plus faible.

- (i) La révocation de l'*édit de Nantes* avait conduit au cap de Bonne-Espérance une quantité de réfugiés français. Ils y avaient fondé diverses petites colonies dont l'industrie et le travail rendaient le pays abondant en récoltes et en troupeaux. Le vertueux et éloquent Bernardin de St Pierre a peint d'une manière touchante l'attachement des réfugiés français du Cap envers leur injuste patrie.
- (k) Tunberg a donné la manière dont se fait ce vin exquis (voy. au Japon, t.1<sup>er</sup>, page 355, édit. in-8°).
- (l) M. Poivre fait la description de la ville d'Hué, où réside le roi de la Cochinchine ; elle est dans une situation charmante, sur les bords d'une rivière.  
Il raconte qu'on trouve à Hué des ruines d'anciennes murailles, dont il ne reste guère que les fondements qui sont d'une largeur et d'une profondeur extraordinaire, et en briques très épaisses. On les regarde dans le pays comme l'ouvrage de quelque peuple qui habitait la Cochinchine avant les Loïs, qui en ont été chassé par les Cochinchinois. Il paraît que c'était des murs de défense de quelque nation jadis puissante et policée.  
Il rend compte d'une singulière coutume dont la narration me paraît assez intéressante : le fils aîné du roi, qui doit lui succéder, est le seul élevé à la cour. Les autres sont repartis entre les mandarins et l'on a soin de choisir les plus riches. L'enfant adopté par le mandarin est de droit l'héritier de tous ses biens, au préjudice de ses propres enfants.  
A chaque visite que notre voyageur faisait ou recevait des mandarins, il était accablé de questions se ressemblant presque toutes. Un d'entre eux lui en fit une bizarre : il lui demanda s'il y avait des femmes en Europe.  
M. Poivre vit plusieurs fois le Roi dans l'intérieur du Palais, il en fut traité avec une familiarité sans exemple, surtout chez les Princes asiatiques.  
Le Roi signa la chappe (l'*édit*) qui garantissait aux Français le privilège de s'établir à Touranne ou à Faïfo, et d'y commercer sans payer aucun droit. Il est à remarquer que cette permission est la première qui ait été accordée par le gouvernement cochinchinois à une nation d'Europe. Les Hollandais n'osèrent la solliciter que quelques années après en suivant les traces de M. Poivre.
- (m) Ces malheureux ont eu l'art de séparer l'intérêt du Prince de celui de ses sujets. Insensiblement, ils l'ont amené à mépriser les habitations simples de ses ancêtres. Il lui a fallu un palais d'une lieue de circonférence. 1600 pièces de canon qui entourent ce palais, annoncent au peuple la perte de ses droits et de sa liberté. Ses courtisans, ses esclaves lui ont donné le nom de *Roi du ciel* : l'on conçoit que là où le Roi du ciel se présente, les hommes ne sont rien.  
Les six premiers rois fondateurs de la monarchie, gouvernèrent paternellement la nation. Ils établirent l'empire de la seule loi naturelle, en lui obéissant les premiers. Ce peuple, au lieu des impôts qu'on lève aujourd'hui par la force, faisait à ses rois des

offrandes volontaires. A la nouvelle année, le prince présidait avec simplicité l'assemblée générale de la nation, pour y renouveler le serment réciproque de l'observation du contrat primordial qui l'avait établi le père du peuple, en lui donnant un seul droit, mais le plus beau de tous, celui de rendre sa nation heureuse.

- (n) M. Poivre détaille tous les objets de commerce et de manufactures de ce pays, les mœurs, les superstitions des Cochinchinois. Il raconte qu'ils élèvent les vers à soie comme nous, et que leurs métiers sont un peu moins parfaits que les nôtres. Les ouvriers n'osent faire de belles étoffes, parce que les mandarins se saisiraient d'eux, les feraient travailler le reste de leur vie pour le roi, et ne leur payeraient pas plus les belles étoffes que les mauvaises ; sans parler des châtimens auxquels ils seraient exposés à la moindre différence qui se trouveraient dans leurs ouvrages.

Selon M. Poivre, c'est de toutes les Indes orientales, le pays qui produit la plus grande quantité de sucre et de la meilleure qualité. Cette denrée y forme l'objet principal du commerce d'exportation. En 1749, il sortit de Faïfo, 22 millions cinq cent milliers pesant de sucre, dont le tiers en sucre candi et les deux tiers en cassonade.

Indépendamment de ce que les étrangers en exportent, les Cochinchinois en font chez eux une grande consommation. Ils regardent le sucre comme une nourriture très saine ; ils prétendent que rien n'est si nourrissant, et ils engraisent les chevaux, les buffles et les éléphants avec des cannes à sucre.

- (o) Paragoa fournit beaucoup de cire, de balates, des cauris, des nids d'oiseaux. Pour y commercer il ne faut point d'argent, mais seulement de la toile, des couteaux, etc. On y pêche des perles. Toutes les petites îles qui environnent Paragoa sont riches et fertiles.

- (p) Magellan fut le premier européen qui parut dans ces contrées. Il fut tué dans l'île de Zébu, le 27 avril 1521.

- (q) M. Poivre donne des détails intéressants sur les Philippines, et sur les Moluques. Aucun autre voyageur, que je sache, n'a fait les observations que l'on trouve dans ses mémoires inédites. Ses descriptions sont claires et toujours accompagnées d'idées utiles sur le parti qu'on pourrait tirer des différents objets qui s'offrent à son inspection.

Il fait des remarques très judicieuses et très profondes sur la puissance des Espagnols dans les Philippines ; il fait pressentir le moment où toutes ces riches colonies leur échapperont. Il ajoute de sages réflexions sur les colonies en général, et s'étonne de voir l'Europe depuis près de trois siècles, pousser hors de son sein ses propres enfants, pour les envoyer cultiver des déserts et ravager des terres étrangères, tandis que les siennes restent en friche. Il raconte, à ce sujet, que lorsque les Espagnols découvrirent les îles Marianne, elles nourrissaient une population de soixante mille âmes. Ces sauvages (c'est ainsi que nous appelons les hommes qui ont peur de nous) ne purent supporter le joug des Espagnols ; et ne pouvant s'en débarrasser, ils prirent une résolution sans exemple. D'un commun accord, ils firent avorter leurs femmes, et cette population fut réduite ainsi en peu de temps à environ quinze cents individus, dont le caractère moins fier s'était façonné au joug des Espagnols.

Les Philippines sont en général les îles les plus fertiles des Indes Orientales. Mindanao surtout, offre les productions les plus précieuses de l'univers. Dans toutes les îles de cet archipel, la végétation est puissante. M. Poivre croit qu'on peut attribuer cette grande fertilité du sol à une cendre qui y a été répandue pendant une suite de

siècles par les volcans. Dans l'île de Luçon, on trouve des traces d'anciens volcans, outre les trois qui y brûlent encore. Cette île, ainsi que quelques autres des Philippines, sont couvertes de lacs formés par des explosions de volcans et par des affaissements de terre occasionnés par l'action des feux souterrains.

Les Philippinois sont en général intelligents, dociles et propres à toute sorte de travaux. On peut en faire des soldats, des matelots, des laboureurs, des artisans et même des artistes et des savants. M. Poivre a connu des prêtres indiens qui savaient bien l'histoire, la géographie et qui étaient fort avancés dans l'étude des mathématiques.

M. Poivre prétend qu'on trouve aux Philippines plus de fer qu'en Europe ; il en a ramassé lui-même de gros morceaux dans les montagnes de San-Isidora, à quatre lieues de Manille. Ce fer natif qui n'a passé par aucune forge est très liant, très malléable.

Quant aux Moluques qui appartenait aux Hollandais, les naturels étaient obligés d'arracher eux-mêmes les productions de leurs terres, les Hollandais ayant renfermé dans les seules îles d'Amboine et de Banda, la cannelle et le girofle. Malgré le soin qu'ils mettaient à interdire à la nature sa fécondité, on trouvait toujours quelques-unes de ces plantes dans les anciennes Moluques, à Ternate, Tidor, Macquian, Bachian, Mortir, Méao et plusieurs autres.

Pour fonder leur odieux despotisme, les Hollandais avaient forcé les insulaires à souscrire un traité par lequel ils s'obligeaient eux et leur postérité à être les esclaves de la Compagnie (il n'y manquait que le mot). Pour maintenir cet état de chose, ils avaient fait des lois dont la principale portait peine de mort contre celui qui vendrait quelque petite partie des productions de sa terre ou de son jardin, qui vendrait une seule livre de muscade ou de girofle ; le roi même y était sujet. La loi portait aussi peine de mort contre ceux qui viendraient sur des vaisseaux étrangers acheter quelques parties de ces productions.

M. Poivre s'étonne que l'auteur de *L'esprit des lois* qui attaque avec tant de force certaines lois que fit la cour d'Espagne en 1740, ne dise pas un mot de celle-ci qui est unique dans le monde par son atrocité (cette loi publiée à Cadix porte peine de mort contre celui qui introduira des marchandises anglaises en Espagne, ou fera passer des marchandises espagnoles en Angleterre.)

- (r) Les productions de l'île d'Yolo sont les mêmes que celles des Philippines et des Moluques ; mais ce qu'elle a de particulier, c'est une grande quantité d'éléphants. On y trouve beaucoup de cerfs ayant la peau tigrée et le poil extrêmement fin. On y trouve de l'ambre gris en morceaux d'une grosseur prodigieuse, et de très belles perles. C'est pour cela que les Hollandais l'appelaient *l'île aux perles*. Les habitants sont industrieux ; ils travaillent bien les métaux et surtout le fer. Ils fabriquent avec la filasse du bananier des toiles d'une finesse admirable qu'ils nomment *népis*.  
Cette île s'était maintenue libre et ne reconnaissait point la domination espagnole.

- (s) Dans une multitude d'endroits, on a remarqué une diminution graduelle des eaux de la mer ; dans d'autres, on a, au contraire, remarqué leur élévation.  
Ainsi, Aigues-Mortes, Fréjus, Ravenne étaient jadis des ports. Nous abordâmes à Damiette du temps des croisades, et maintenant, il est à dix miles au milieu des terres. La mer se retire tous les jours de Rosette. Hubert Thomas dit, dans sa description du pays de Liège, que la mer baignait autrefois la ville de Tongres, qui actuellement en est à 35 lieues. L'abaissement de la Baltique est un fait bien constaté. La nature rend partout témoignage de ces révolutions du globe.

D'un autre côté, Bridone a vu à l'île de Malte des chemins, jadis creusés dans le roc aujourd'hui couverts par les eaux. Près de Mordik, on voyait encore, il y a peu

d'années, la pointe de 18 clochers s'élevant au-dessus des eaux ; le mouvement des vagues les a abattus. Suivant Barral, l'ancien temple de Sérapis, près de Pouzzol, est de trois pieds au-dessous du niveau de la mer. Enfin, Diquemare a observé qu'au Havre, la butte sur laquelle on a placé le fanal, est sans cesse dégradée par les flots qui autrefois ne pouvaient l'atteindre.

De tous ces faits contradictoires, et de bien d'autres que je pourrais citer, on doit sans doute conclure, avec Bernardin de St-Pierre (voir la nouvelle édition de ses œuvres, par Aimé Martin, tome 3, page 144), qu'il n'y a eu ni progrès, ni retraite, ni élévation ; ou au moins que chacun de ces phénomènes peut s'expliquer par des causes locales. Parmi ces causes, la plus générale est celle de la décomposition de l'eau, soit par l'effet de la végétation, soit par l'action vitale des testacés et de tous les animaux marins à enveloppe pierreuse, soit enfin par les feux des volcans. Cette dernière opinion est celle de M. Patrin.

(t) Ces peuples reconnaissant deux principes, dont l'un bon et l'autre mauvais : le bon se nomme *Jean-Hart*, et le mauvais *Angat* ; quoiqu'ils donnent le nom de *Jean-Hart* à leurs chefs, ils ne leur attribuent point les qualités de la divinité.

(u) M. Poivre lut plusieurs mémoires à l'Académie et à la Société d'agriculture de Lyon qu'elles possèdent et dont voici la note :

1. Recette détaillée pour teindre le fil de coton en rouge d'Andrinople.
2. Méthode observée par les Indiens malabars pour teindre le fil de coton en rouge.
3. La manière de peindre les *chittes*, que nous appelons *perses*.
4. Mémoire sur le mirobolan ou cadou dont se servent les Indiens pour leur teinture, et même pour la médecine.
5. Un autre mémoire, ou description du mirobolanier ou cadou.
6. Mémoire sur la méthode observée par les Indiens de la côte de Coromandel pour la peinture des toiles de coton.
7. Mémoire sur une nouvelle méthode de tirer la soie blanche par laquelle on donne à nos soies l'éclat et la qualité des soies de Nankin.
8. Mémoire sur la soie tiré d'un livre chinois.
9. Culture du cotonnier, diversité du coton, coton blanc, coton fauve dont on fait les nankins.
10. Culture du poivrier et du mouroucou, ou bois immortel. Ce mouroucou est planté pour servir d'appui, et en quelque sorte de nourriture au poivrier.
11. Culture de l'arequier et sa description ; consommation de ses noix en Chine et dans les Indes.
12. Culture du cannelier et préparation de la cannelle à l'île de Ceylan ; description de plusieurs sortes de cannelier.
13. Mémoire sur le sel alcali naturel des Indes.
14. Notice pour la peinture de la cérémonie du labourage en Chine.
15. Notes sur les terres et les pierres, pour la Société agronomique de Lyon.
16. Mémoire sur les collections d'histoire naturelle qu'on peut se procurer dans un voyage en Chine, à Java, à Asnières, sur la côte de la grande île de Java, sur les îlots appelés grande et petite Tocque. (on trouve dans ces îlots ces petites hirondelles qui font leurs nids avec du frai de poisson.
17. Mémoire et noms des plantes apportées de la Cochinchine par M. Poivre, et manière de les cultiver.
18. Liste des plantes envoyées par lui de Kanton à l'île de France, en 1751.

### Autres notes sur

- La peinture à l'huile
- La teinture des Egyptiens
- La teinture en général
- L'éducation des troupeaux et le croisement des races
- Les amendements des terres
- Les cressonnières de Rouen
- Les ruches
- Les terres et pierres
- Les expériences à faire pour détruire les insectes sur les arbres
- La nomenclature de toutes les bonnes plantes des prairies de la Prévalais
- Les bonnes plantes des prairies des environs de Rennes
- Les plantes inutiles des prairies naturelles des environs de Rennes
- Les plantes nuisibles des mêmes lieux.

On trouve aussi dans des feuilles volantes de M. Poivre, des notes très instructives sur tous les objets d'agriculture, et le nom des plantes qui fournissent la soude d'Alicante ou cette cendre alcaline qui entre dans la composition du savon.

A des questions faites à l'Académie de Lyon pour savoir s'il est possible de distinguer les différentes propriétés des terres et pierres, M. Poivre a mis en marge des réponses courtes, claires et précises qui annoncent ses connaissances dans cette partie comme dans les autres.

(v) Eh quoi ! C'est une Compagnie de commerce sortie du sein d'un peuple libre qui réduit ainsi des hommes à l'état d'esclavage, pour augmenter les profits que leur donne l'écorce du cannelier ! et c'est à ce prix que nous satisfaisons jusqu'aux plus légers caprices de notre goût !...Selon Lapeyrouse, on ne boit pas une tasse de thé en Europe qui n'ait coûté des humiliations à ceux qui vont chercher cette feuille à la Chine. Selon Franklin, nous ne consommons pas un morceau de sucre qui ne soit arrosé de sang humain. Le café n'a rien de plus honorable pour l'humanité ; et malgré cela, les Européens sont tellement endurcis que c'est presque se vouer au ridicule que de présenter sérieusement de pareilles réflexions.

(x) Voici comment M. Poivre s'exprimait dans cette lettre : « ..Permettez-moi, Monsieur, de vous représenter que dans une paroisse pauvre et petite comme celle-ci, qui est déjà chargée de 5338 livres de taille, y compris les accessoires de 1145 livres de vingtièmes, la quantité des journées que vous exigez aujourd'hui est une augmentation subite d'impôt, qu'on ne pourrait guère estimer moins 2000 livres. Votre ordonnance qui exige, sous peine de prison, 1537 journées de corvées équivaut à une loi qui ordonnerait pour la présente année l'abandon de la culture des terres dans l'étendue de la paroisse de St Romain..... N'est-ce pas assez qu'un misérable à qui son père a laissé un petit vignoble dont le fond vaudra 1000 livres, en paye annuellement de 60 à 66 au roi ? C'est cependant sur un taux aussi exorbitant qu'est réglée l'imposition dans cette paroisse. Vous concevez facilement qu'il est impossible que le fonds fournisse l'impôt, les frais déduits ; ainsi, vous pouvez juger de la misère extrême qui accable ce village »

« Du reste, les habitants du lieu sont très disposés à obéir. Ce n'est pas même à leur sollicitation que je vous écris : la connaissance de leur situation et l'humanité m'ont dicté cette lettre. Vos sentiments de droiture et d'amour pour les hommes sont si connus que ce peuple même écrasé ne murmure pas contre vous ; il est persuadé que le commis au chemin a surpris votre équité » etc.

- (y) Dans le *Mémoire sur la nécessité de réduire et de suspendre en faveur des défrichements la perception des droits, etc.* M. Poivre s'élève à des considérations d'un ordre plus général : « ...Les imposition royales, dit-il, sont censées ne se lever que sur le revenu. Ce revenu est la portion qui reste des productions de la terre, déduction faite du juste profit du cultivateur, et de ses avances qui doivent toujours rester entre ses mains pour être employées à faire naître un nouveau revenu l'année suivante »

« Au lieu de se percevoir sur le revenu net, ces droits se lèvent sur la totalité des productions, sans égard aux avances faites et à faire par le cultivateur. Ces droits deviennent une vraie spoliation ; ils ruinent le propriétaire et l'état : ils équivalent à une défense rigoureuse de défricher les terres »

« Un propriétaire dépense vingt pistoles pour le défrichement d'un terrain : s'il le sème en grains, il sera heureux d'y récolter pour dix pistoles. Il perd donc 50 % de son capital. Le curé lui enlève encore dix % pour la novale. Le seigneur se présente et lève pour son droit de quartine le quart de la récolte. Le propriétaire perd donc 70 % sur un capital qu'il eût conservé en entier, et qui lui aurait produit un intérêt net de 5 %, s'il l'avait placé d'une manière moins utile à l'état »

« ...Quel sera le cultivateur assez ennemi de son repos, assez peu éclairé sur ses intérêts pour entreprendre à grands frais un défrichement sans autre perspective que celle d'enrichir un seigneur ou un décimateur, qui l'un et l'autre n'auront pris aucune part à ses risques, à ses avances, à son travail ? S'il se trouvait des hommes semblables, il serait de la bienfaisance et de l'intérêt même du gouvernement de les arrêter dans leurs entreprises, parce qu'il importe bien moins à l'état d'enrichir des décimateurs et quelques seigneurs particuliers, que de protéger la culture de nos terres, source unique des véritables richesses de la nation... »

Il n'y a là ni phrases ambitieuses, ni déclamation : M. Poivre parle sa langue naturelle, qui est celle de la raison.

- (z) Madame Poivre a épousé en seconde nocces, M. Dupont de Nemours. Elle était digne par l'étendue et la variété de ses connaissances, par les grâces de son esprit, par les rares vertus qui la caractérisent, de partager son existence entre ces deux hommes célèbres, qui avaient été unis par les liens d'une amitié et d'une estime mutuelles. Madame Dupont de Nemours a été toute sa vie une seconde providence pour les infortunés. Ses infirmités n'altèrent point la sérénité de sa belle âme ; son esprit a toujours les mêmes charmes ; elle semble pour ainsi dire vivre hors d'elle-même. Bienveillante, affable, d'une imagination vive, elle fait les délices de ses parents, de ses amis et des savants qui forment sa société.

- (a2) Cette destruction était occasionnée par une plante nommée *squine*. Cette plante est un bon fourrage lorsqu'elle est coupée ; mais lorsqu'on ne la coupe pas, elle donne une paille très élevée qui, dans la saison des sécheresses prend feu et communique l'incendie aux forêts voisines.

- (b2) Ce Labigorne a écrit une histoire de Madagascar d'un style commun, mais assez précieux, en ce qu'elle prouve invinciblement que ce sont les Européens qui ont

introduit la traite des noirs et l'esclavage dans cette île. Ce sont les Portugais qui ont commencé. Un vaisseau de cette nation y relâcha il y a à peu près un siècle. Les insulaires comblèrent les voyageurs de toute sorte d'amitié.

La veille de leur départ, les Portugais firent dresser avec des voiles une grande tente sur le bord de la mer ; ils invitèrent les Maléghes à venir s'y réjouir, et à l'instant, la tente fut abattue, et ces malheureux, enveloppés, furent jetés dans le vaisseau et menés dans les établissements portugais.

L'ouvrage de ce Labigorne est d'autant plus précieux qu'il s'étonne naïvement que jusqu'à l'arrivée des Européens, il n'y eût point d'esclave à Madagascar, et qu'on n'y connut pas le prix de cette marchandise.

(c2) M. Commerson (né à Châtillon les Dombes) savant botaniste, attaché à l'expédition de M. de Bougainville, resta à l'île de France, d'après les instances de M. Poivre, pour faire l'histoire naturelle des deux îles et de celle de Madagascar. Ce savant infatigable possédait un herbier de 25 mille plantes, et ne craignait point d'avouer qu'il en existe quatre ou cinq fois autant sur la surface du globe.

(d2) Les êtres à face humaine que le créateur a placés sur ce coin de terre sont excessivement malheureux. La crainte d'être massacrés, le désir de la vengeance les agitent sans cesse : leurs ressentiments sont implacables, leur triomphe est horrible ; l'ennemi vaincu est toujours tué et mangé ! Aussi, sont-ils toujours inquiets, toujours sur leur garde, pour n'être point surpris, et ce qui est plus singulier encore pour n'être pas damnés ; car, selon eux, l'homme dont le corps est mangé par ses ennemis, doit être condamné à des feux éternels, tandis que son barbare vainqueur doit habiter avec les Dieux. Il est vrai qu'ils ne mangent que leurs ennemis.

J'ai tiré cette note des *Voyages de Cook*.

(e2) L'abbé Raynal dans son *Histoire philosophique des deux Indes*, blâme très fort cette mesure du gouvernement français.

(f2) Parmi les plantes que M. Poivre a naturalisées à l'île de France, il faut distinguer :

- Le rima, ou arbre à pain, qui a été transporté depuis aux Antilles et qui assure la subsistance des habitants ;
- L'ampâlis ou mûrier, à gros fruits verts de Madagascar ;
- Le vampi et le jam-rose, dont les fruits ont l'odeur du bouton de rose ;
- L'arbre à suif ;
- Le poivrier ;
- Le thé de Chine ;
- Le bois de Campêche ;
- Le camphrier ;
- Le nouroucouyer ou bois immortel ;
- Le cannelier de Ceylan et de la Cochinchine ;
- Le cocotier et toutes ses variétés, ainsi que celles du dattier et du manguier
- Le sagou ;
- L'aloès ;
- Le santal ;
- L'evi, ou arbre de Cythère qui est le spondias-linnaei ;
- Le mirobolan ;



- La cardamome dont les semences mariées avec les feuilles de bétel ont un parfum si agréable ;
- Le baobab, pain de singe ou adansonia, la plus grande et la plus grosse espèce d'arbre connue : on en voit au Sénégal qui ont 60 pieds de circonférence ; (Voyages de Dampier)
- L'arbre des quatre épices ;
- Le chêne, le sapin, la vigne, l'olivier, le pommier et le pêcher d'Europe ;
- L'avocat des Antilles ;
- Le mabolo des Philippines ;
- Le sagoutier des Moluques ;
- Le savonnier de Chine ;
- Le maran d'Yolo ;
- Le mahé, ou arbre de mâturation ;
- Le mangoustan, fruit réputé le meilleur de l'Asie, et qui l'est peut-être du monde ;
- Enfin, le muscadier et le giroflier.

Il avait aussi apporté de son voyage de Cochinchine à l'île de France une foule d'autres plantes utiles, mais qu'on laisse périr par négligence ou par méchanceté pendant son absence, telles que :

- L'herbe à teinture verte, qui seule aurait enrichi la colonie ;
- Le diou, pour la teinture écarlate ;
- Le riz sec, que malgré ses soins et sa constance nous sommes encore à regretter.

N'ayant pu se procurer de nouvelles semences de riz sec, M. Poivre tenta de changer la culture du riz aquatique commun en l'accoutumant par degrés à se passer d'arrosage. Il réussit parfaitement, et l'île de France fit la récolte d'un riz qui tenait le milieu entre le riz humide généralement connu et le riz sec de Cochinchine. C'est cette variété qui a été apportée dans nos provinces méridionales de France, où le véritable riz sec serait un trésor.

(g2) M. de Cossigny, grand propriétaire de l'île de France et intime ami de M. Poivre, a eu un fils, chef de bataillon du génie, qui vient d'épouser la petite-fille de M. Poivre, fille de Madame de Pusy.

Une chose digne de remarque dans la destinée de la veuve de M. Poivre est le bonheur peu commun qu'a eu cette femme, d'un mérite supérieur, de compter dans sa famille une foule d'hommes distingués. Sans les nommer tous, il suffit de dire, que M. de Pusy ancien capitaine du génie, préfet de Lyon et de Gênes, avait eu l'honneur d'être trois fois président de la célèbre assemblée constituante, réunion dont il faut à jamais admirer les rares talents, et qui se connaissait en hommes. M. Dupont de Nemours n'a pas besoin de nos éloges.

(h2) En 1793, l'ambassade anglaise, à la tête de laquelle était lord Macartney, a porté la population de la Chine à 330 millions d'habitants ; mais ce calcul est évidemment exagéré. En prenant le terme moyen entre ce qu'en on dit les missionnaires en 1745, le père Alterstain, Anson, Le Gentil, Gemelli, le père Guignes et Barrow, secrétaire de l'ambassade de lord Macartney, on peut évaluer la population chinoise à deux cent millions d'âmes.

Kanton, ou Kuanchéou a 4 millions d'habitants ; dans tel village, on en compte un million. Nankin, qui est la ville la plus grande de l'empire, a une population qu'on a tellement exagérée, que je n'ose presque répéter ce qu'on en a dit : on la

porte à 32 millions d'habitants. Quant à Pékin, lord Macartney assure, d'après les meilleurs renseignements, que cette ville en renferme environ trois millions. Le père Grimaldi en portait le nombre à seize millions.

(i2) « Qu'auraient dit de nous les Chinois, s'ils eussent fait naufrage sur les côtes de France dans le temps où les lois des nations d'Europe confisquaient les effets naufragés, et que la coutume permettait qu'on égorgât les propriétaires ? » (*Esprit et mœurs des nations*).

(k2) En 1793 et 1794, les Anglais envoyèrent lord Macartney en ambassade à la Chine en s'en promettant de grands avantages. Les Chinois instruits des malheurs récents de Tipoo-Zaeb dans l'Indostan, eurent le bon esprit d'éconduire ces étrangers. Les Anglais furent traités à Pékin comme des prisonniers ; enfin, au bout de deux mois de séjour dans l'empire, lord Macartney reçut son audience de congé : on reconduisit MM. Les ambassadeurs et leur suite nuit et jour jusqu'à Kanton. On leur fit ainsi faire 500 lieues sans s'arrêter. On conçoit que leurs relations ont pu se ressentir de cet accueil.

Dernièrement encore, une autre ambassade anglaise, à la tête de laquelle était lord Amherst a eu la même réception.

Les Chinois regardent les Anglais comme des pirates indignes d'estime : et, en effet, que sont-ils autre chose ?

(k2 bis) Voyez à la dernière note.

(12) On traite, en Europe, ces idées simples et naturelles, de chimères, de beaux rêves, de visions, de théories impraticables ; on sourit de pitié à la vue de ce philanthrope qui parle de raison, d'humanité, et il arrive qu'on le traite de novateur ou de désorganisateur : comme si les novateurs n'étaient pas ceux qui inventent tous les jours de nouveaux moyens pour soutenir des institutions factices, pour détruire et faire oublier les lois de la nature !

En Europe, la force est la suprême loi : aussi peut-on à peine y compter un trône qui ne soit cimenté par le sang ? L'histoire de ses peuples offre-t-elle seulement un siècle de bonheur ?...

(m2) Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs des nations*, fait aussi de ce peuple un grand éloge : « dans les plus anciens temps de la monarchie, dit-il, il fut permis d'écrire sur une longue table, placée dans le palais, ce qu'on trouvait de répréhensible dans le gouvernement ; cet usage fut mis en vigueur sous le règne de Venti, deux siècles avant notre ère vulgaire. Les représentations des tribunaux y ont toujours eu force de lois. Cette observation importante détruit les imputations vagues qu'on trouve dans *L'esprit des lois* contre ce gouvernement le plus ancien qui soit au monde. ».

(n2) La justice est gratuite à la Chine. Les juges doivent siéger à jeun, ou du moins n'avoir pas bu de vin lorsqu'ils vont à leur tribunal. Chacun y plaide sa cause, la profession d'avocat étant inconnue dans cet empire. Elle n'y est même pas permise ; et un tiers qui s'immiscerait dans une cause quelconque, pour lui donner une couleur plus favorable, ou contraire à la vérité, s'exposerait à une punition sévère. Du reste, il y a peu de procès ; le laboureur n'est pas arraché à sa charrue et jeté à chaque instant dans

les retraites obscures et dangereuses de la chicane : ses droits sont simples, et il est rare qu'ils soient contestés.

(o2) L'unique impôt qui soit établi à la Chine, est la dîme. Ce n'est pas même exactement la dixième partie du produit : dans le mauvais sol, ce n'est que la trentième partie. Le peuple paye ce tribut en nature et jamais il n'a été augmenté. Il est payé avec d'autant plus de fidélité qu'une partie est renfermée dans des magasins immenses, distribuée dans toutes les provinces de l'empire, et réservée pour la subsistance des magistrats et des soldats, et pour les cas de disette : on rend ainsi au peuple qui est dans le besoin ce qu'on a tiré de lui lorsqu'il était dans l'abondance. Il n'y a rien au monde de plus paternel que cette administration.

(p2) Tout Chinois est l'enfant de l'empereur plus que son sujet. Tout homme y est libre, et si libre, qu'il ne peut entrer dans l'esprit de ceux qui gouvernent qu'il puisse perdre sa liberté, pas même en s'engageant au service de l'Etat. On n'y voit pas, comme dans la plus grande partie de l'Europe, les hommes vendre leur liberté pour une petite pièce d'argent, et la vendre de façon que, lorsqu'ils osent essayer de la recouvrer, ils sont punis de mort. On voit encore moins des Chinois se vendre à des étrangers : ils n'ont pas d'idée d'un pareil état de dégradation ; ils n'imaginent pas qu'il puisse y avoir des hommes

.....dont l'unique métier  
est de vendre leur sang à qui veut le payer.

On n'y trouve point de ces distinctions puériles de noblesse et de roture que les lois malaises autorisent, distinctions insensées qui ne se trouvent, disent les Chinois, que parmi des peuples sauvages et féroces. Leur langue n'a pas de terme pour exprimer cette prétendue différence de sang humain. Chez eux, le sang de tout homme y est également précieux ; tout homme y est noble. Le fils du plus puissant mandarin rend dans la classe ordinaire quand il manque de talents ou de vertus. Dans cet état, qui est cependant bien une monarchie, l'empereur n'a pas besoin d'une noblesse parce que les lois règnent avant l'empereur.

Ce sont là les lois de la nature, enseignées par Confucée, lois ignorées des chrétiens modernes à qui leur religion dit cependant que tous les hommes tirent leur origine du même homme. Les Chinois ne connaissent pas ce trait de notre histoire ; mais la nature leur apprend à se regarder comme frères.

Ils ont pour principe qu'il faut instruire les ignorants et non pas les punir. Aussi, il y a des écoles dans presque tous les villages, de sorte que, proportion gardée, on rencontre beaucoup plus de personnes en Chine qu'en Europe, qui savent assez lire et écrire pour toutes les circonstances où ils en ont besoin. L'imprimerie y est connue depuis l'an 900 de notre ère.

J'ajouterai ici que les Chinois connaissent de temps immémorial l'écriture, le papier, l'imprimerie, la poudre, la boussole, la porcelaine, l'inoculation, etc. etc. Ce fut en 1518 que les Portugais découvrirent la Chine, et qu'ils eurent la permission de bâtir Macao dans une île sèche et stérile. C'est là que les vaisseaux qui vont en Chine sont obligés d'attendre leur *chappe* ou passeport pour aller à Kanton.

Selon le voyageur Gemmeli-Carreri, on compte dans cet empire 4.402 villes murées (en Europe, on ne compte que 528 villes dont la population est de plus de 10.000 âmes), 629 grandes forteresses ; on y cite 3.636 hommes illustres par leurs vertus ; le nombre de pagodes y est prodigieux ; celui des temples élevés en l'honneur d'hommes révéérés est de 709, celui des statues antiques de 2.099 ; on y compte aussi 272 bibliothèques publiques, 331 ponts fameux.

Tous les offices publics y sont triennaux ; aucun magistrat ne peut exercer dans le lieu où il est né, aucun ne peut conduire, dans le lieu où il est en fonction, ses propres domestiques ; il faut qu'il prenne ceux que le public lui présente. La loi condamne les

chefs à des peines sévères s'ils se laissent corrompre, mais quand l'un d'eux a gouverné avec sagesse, chacun lui fait des présents, les acclamations publiques ne sont interrompues que par les demandes qu'on lui fait, toujours par reconnaissance et par vénération : ainsi, l'un veut avoir son chapeau, l'autre sa robe, et il en reçoit d'autres en échange.

De toutes les religions établies chez ce peuple, aucune n'est dominante. Les rites les divisent, mais la morale les réunit. L'empereur a seul le droit de faire des sacrifices au *Tien*, à l'être suprême. Image de Dieu la plus parfaite (comme souverain) qu'il y ait sur la terre ; il laisse agir les causes secondes, ne se manifeste que par des bienfaits.

Le premier roi que les Chinois aient eu, ne fut pas un soldat heureux : ce fut le plus sage de la nation. Aussi, les souverains ont déposé à jamais les fonctions de généraux pour n'exercer que celles de magistrats et de pères, pour protéger les mœurs et l'agriculture, uniques objets de leur étude, de leurs spéculations, de leurs travaux et de tout leur pouvoir.

(q2) *Songer à soi* : c'est là la première loi du droit naturel. La législation fait de cet intérêt privé une branche de l'intérêt général. Ce but est le seul vers lequel les lois doivent tendre sans cesse. L'intérêt général constitue donc l'état social ; il est ce qu'on appelle *la Patrie*. Celui qui confond le plus son intérêt privé dans l'intérêt général, est celui qui a le plus *d'amour de la patrie*. La classe riche de la société a moins de patriotisme que la classe moyenne, parce qu'elle a plus d'ambition, plus d'égoïsme, c'est-à-dire plus d'envie de séparer ses intérêts de la masse. Le bonheur particulier de l'individu de l'autre classe s'accroît du bonheur général. C'est par cette raison que Montesquieu a dit *qu'il y a plus de vertu dans la République*.

(r2) L'histoire de la Chine remonte par la chronologie la plus sûre, jusqu'à une éclipse observée 2.155 ans avant notre ère vulgaire, et vérifiée par les mathématiciens missionnaires qui les premiers ont visité ce peuple. Le père Gaubil a examiné une suite de 36 éclipses de soleil, rapportées dans les livres de Confucée ; et il en a trouvé que deux fausses et deux douteuses.

A Nankin, on montre les instruments dont se servit un fameux astronome, mille ans avant notre ère, ainsi qu'un globe de bronze sur lequel sont tracés les méridiens et les parallèles. Les livres chinois disent expressément que de temps immémorial, on savait à la Chine que Vénus et Mercure tournaient autour du soleil. A Pékin, on voit un observatoire rempli d'astrolabes et de sphères armillaires. Enfin, les Chinois connaissaient la boussole plusieurs siècles avant l'époque où nous livrions Galilée à l'inquisition comme hérétique, parce qu'il disait : *ma la terra si move .... Humilions-nous !*

=====

(k.2.bis) Selon le Gentil, les femmes à la Chine sont dans un état d'entière dépendance. Cependant le mari et la femme peuvent se séparer s'il y a une forte antipathie entre eux, si la femme est adultère, babillarde, voleuse, etc. Outre une femme légitime, le mari peut avoir des concubines qui sont subordonnées à sa femme.

A cette occasion, je crois que l'on peut, parmi les causes de l'instabilité des mœurs, des lois et des gouvernements d'Europe, en signaler une principale, qu'on n'a pas remarquée jusqu'à présent et qui mérite de l'être : Cette cause est dans l'influence qu'exercent les femmes sur le caractère des hommes, sur leurs habitudes, sur leur vie entière. Chez les peuples d'Asie, où elles vivent dans la soumission, on voit, depuis plus de 4.000 ans, les mêmes mœurs, la même manière de se vêtir, les mêmes institu-

tions ; tandis que chez nous, où elles sont libres, elles règlent l'esprit, le goût et insensiblement les actions des hommes ; elles leur prêtent ces inclinations diverses, ces caprices, ces fantaisies, principes les plus féconds des innovations qui varient perpétuellement le tableau de nos sociétés.

M. de Ségur, dans son dernier ouvrage qui a pour titre *Les femmes, leur condition et leur influence dans l'ordre social*, a pris pour épigraphe ces mots remarquables :

*Les hommes font les lois ;  
Les femmes font les mœurs.*

Mais n'est-ce pas sur les mœurs qu'on se règle chez nous pour faire les lois ? Les lois y sont-elles autre chose que les mœurs mises en préceptes ? Si les femmes font nos mœurs, c'est d'elles que dépendent nos institutions : et, quand on considère, sans préjugé, ces institutions, on ne tarde pas, en effet, à en reconnaître la source.

L'histoire des Français surtout, atteste le rôle important que les femmes ont joué de tous temps parmi eux. Elles ont fait en quelque sorte les destinées de nos aïeux : chez les Gaulois, elles prenaient part aux délibérations publiques ; et naguère, nous ne voyions rien au-dessus du bonheur de leur plaire ; le plus grande de tous les honneurs était de mourir pour leurs beaux yeux. Aussi, la plupart de leurs guerres n'ont été souvent que le résultat d'intrigues de boudoirs : un preux chevalier allait très vaillamment égorger son semblable, ou se faire égorger par lui, *pour l'honneur de Dieu et de sa dame !*

Les Grecs, les Romains, et en général, les Asiatiques, peuples graves, se sont peu occupés des femmes ; les poètes seuls ont gardé ce privilège. Chez nous, on ne chante pas seulement leurs grâces, leur beauté, leur vertu ; *il ne suffit pas*, dit M. de Ségur, *de les peindre, il faut écrire leur histoire.*

Quelques femmes, il est vrai, se sont illustrées par un grand caractère, un génie extraordinaire, mais ces exemples sont individuels.

Anacréon, qui n'est pas suspect en cette matière, et que les femmes, j'espère, ne récuseront pas, a dit qu'*une seule de nos qualités leur manque, c'est la prudence.* Leur grande irritabilité les excuse sur ce point, mais confirme l'opinion de ceux qui ne voudraient pas qu'elles se mêlassent des affaires publiques. La prudence étant le fruit de la réflexion guidée par l'expérience, comment pourraient-elles l'acquérir ?

Mais, si l'on peut avec Anacréon leur refuser la prévoyance, l'on doit d'un autre côté, reconnaître en elles des qualités que nous n'avons pas : ce sont celles qui tiennent au sentiment, au goût, à l'esprit proprement dit : jamais, par exemple, un homme n'atteindra la délicatesse de Madame de Sévigné. La nature ne nous a pas fait universels. Le lot des femmes est assez brillant pour qu'elles sachent s'en contenter. D'ailleurs, La Fontaine n'a-t-il pas dit :

*Ne forçons point notre talent  
Nous ne ferions rien avec grâce.*

On voit que je n'ai nulle envie de déprécier ce sexe que l'on appelle avec justice, la plus belle moitié du genre humain. Je sais le respecter et le chérir ; mais cela ne m'empêche pas de penser qu'il a, par son influence subtile, par l'ascendant qu'il a su prendre sur les hommes, et en se détournant de la destination pour laquelle le créateur l'a formé, imprimé à nos institutions un caractère de mobilité et de fragilité.

Je serais fâché, en émettant cette opinion, de m'être fait une mauvaise affaire, mais, pour moi, le culte de la vérité passe avant le culte des idoles.

**FIN<sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> Ce manuscrit est préfacé sur pierre-poivre.fr à la rubrique Eloges lyonnais à Pierre Poivre